



25 000 TÉLÉPHONES SAISIS, 800 ÉCOUTEURS SANS FIL, 1 200 ÉCOUTEURS AVEC FIL, 350 MONTRES CONNECTÉES, DES APPAREILS GPS, ARGENT ET VOITURES

**Des étrangers à la tête du réseau international de la contrebande démantelé à Rouiba**

P.2



DES MOYENS TECHNOLOGIQUES À DES FINS D'ESPIONNAGE ET DE SUBVERSION MIS À PROFIT PAR DES ORGANISATIONS SUBVERSIVES

**Les mises en garde du Général d'Armée Saïd Chanegriha**

P.3

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 9 AVRIL 2023 // N°532 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

L'OPEP ET L'OPEP+ REPRENnent LE CONTRÔLE DU MARCHÉ PÉTROLIER

## Géopolitique des réductions de la production de pétrole

Lire en page 3



2,1 MILLIONS DE MAROCAINS SOUS-ALIMENTÉS, SELON LA FAO

**Comment Rabat s'est ruiné dans des opérations politico-militaires inutiles**

P.3



Lire en pages 8 et 9

SERVICES DE QUALITÉ AUX AÉROPORTS :

**Les promesses d'Air Algérie**

P.3



HISTOIRE

**Il y a 152 ans, l'insurrection de Cheikh Aheddad ébranlait les certitudes coloniales**

P.4

L'AMBASSADEUR DE CHINE À ALGER :

**«L'Algérie est un allié stratégique de la Chine»**

P.16



**Système de santé**

**Des progrès ont été réalisés, mais beaucoup reste à faire**

P.4



## AÉROPORT FERHAT-ABBAS

## PREMIER VOL ALLER-RETOUR JIJEL-MARSEILLE

Le premier vol international aller-retour a eu lieu vendredi à partir de l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel à destination de Marseille (France), a indiqué le directeur de cette infrastructure aéroportuaire. Adel Fodil a fait savoir que "l'aéroport international Ferhat-Abbas a vu aujourd'hui le lancement

du premier vol international vers Marseille (France), à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie". L'avion a décollé vers 8h40 avec 16 passagers, alors que le vol retour de Marseille vers Jijel était à 12h30mn avec à son bord 109 passagers, a-t-il précisé. Le deuxième vol à destination de Mar-

seille est prévu le 18 avril et sera suivi de vols réguliers supplémentaires dans les prochains jours, a ajouté le même responsable. Un certain nombre de vols internationaux programmés à partir du 29 mars dernier ont été reportés faute d'enregistrement des réservations, selon la même source.

## « L'IMAM AU CHAT »

## WALID MAHSAS CHEZ LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES BELMAHDI

L'imam Walid Mahsas - dont la vidéo avec un chat sur l'épaule lors de la prière de Tarawih a été visionnée plus d'un milliard de fois sur les réseaux sociaux et défrayé la chronique des médias nationaux et internationaux - a été reçu ce samedi par le ministre des Affaires religieuses Youcef Belmahdi.

"Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Dr. Youcef Belmahdi a reçu, ce samedi matin 17 Ramadhan 1444 correspondant au 8 avril 2023 au siège du ministère, l'imam de la mosquée Abu Bar Al-Siddik de Bordj Bou Arreridj Walid Mahsas en pré-



sence du secrétaire général du ministère, du directeur de l'orientation religieuse et de la gestion des mosquées et du directeur

des Affaires religieuses de la wilaya de Bordj Bou Arreridj", a indiqué le département de Belmahdi dans un communiqué.

## MATERAZZI RACONTE CE QU'IL A VRAIMENT DIT À ZIDANE LORS DU MONDIAL 2006

Le 9 juillet 2006, lors de la finale de la Coupe du monde "France vs Italie" à Berlin, Zinédine Zidane donne un coup de tête dans le torse de Marco Materazzi. Marco Materazzi revient dans une interview sur son altercation avec Zinédine Zidane lors de la Coupe du monde 2006. Le défenseur italien confirme de nouveau avoir tenu des propos insultants. L'ennemi juré des supporters français en parle en toute décontraction. Dans une interview mise en ligne le 7 avril sur la chaîne YouTube IFTV, Marco Materazzi s'exprime de nouveau sur ses propos insultants qui ont poussé Zinédine Zidane à lui asséner un coup de tête à la poitrine en pleine finale de la Coupe du monde 2006 perdue aux tirs au but par l'équipe de France contre l'Italie, a rapporté RMC Sport. En s'adressant à ses interlocuteurs, l'ancien défenseur

italien relative ses propos dans un premier temps: "Vous vivez aux États-Unis, non? Vous connaissez la NBA, le trash-talking... Mon trash-talking, ce n'était rien comparé au vrai trash-talking". Puis il raconte clairement ce qu'il s'est passé sur la pelouse de l'Olympiastadion de Berlin à la 107<sup>e</sup> minute. "Il m'a offert son maillot. J'ai dit: «Non, je préfère ta sœur»". Le champion du monde italien, qui avait déjà révélé par le passé ce qu'il avait dit à l'ancien meneur de jeu des Bleus, raconte ensuite n'avoir "rien" senti sur le moment du coup de boule, bien que les images de l'époque le montrent grimacer de douleur et rester longtemps au sol. "Je ne m'y attendais pas, c'était fou", ajoute-t-il. Zinédine Zidane avait écopé d'un carton rouge direct quelques minutes après cette perte de sang-froid.

25 000 TÉLÉPHONES SAISIS, 800 ÉCOUTEURS SANS FIL, 1 200 ÉCOUTEURS AVEC FIL, 350 MONTRES CONNECTÉES, DES APPAREILS GPS, ARGENT ET VOITURES

## DES ÉTRANGERS À LA TÊTE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE LA CONTREBANDE DÉMANTELÉ À ROUIBA

Les éléments du service central des investigations criminelles du commandement de la Gendarmerie nationale, en coordination avec la section de recherche de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs, ont réussi à démanteler un réseau international de contrebande qui faisait introduire des marchandises d'une manière illégale en Algérie. Les gendarmes ont agi à la suite d'un renseignement faisant état de l'existence de ce réseau qui activait à Dar El Beïda et Rouiba, à l'est d'Alger. A sa tête, un étranger résidant en



Algérie qui faisait introduire des smartphones sur le territoire national d'une manière illégale. Grâce aux investigations, les membres du réseau ont été identifiés ainsi que les lieux de stockage de la marchandise. Il ne

restait qu'à mettre en place un plan. Ce dernier a permis aux gendarmes de mettre hors d'état de nuire les malfrats en un temps record. Tous les suspects ont été présentés devant l'autorité judiciaire compétente.

## LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ILLICITE ET LA CONTREBANDE D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE FARINE ET DE SUCRE SAISIES À IN GUEZZAM

Les services des Douanes ont saisi des quantités importantes de farine et de sucre qui étaient destinées à la spéculation illicite et à la contrebande dans la wilaya de In Guezzam, indique un communiqué de la Direction générale des Douanes. « Dans le cadre de l'intensification sur le terrain de l'activité des brigades opérationnelles des douanes pour la lutte contre toute forme de contrebande et à l'issue de deux opérations distinctes, les agents de la brigade mobile relevant

des services de l'inspection divisionnaire des douanes de In Guezzam, territoire de compétence de la direction régionale des douanes de Tamanrasset, ont saisi 1,75 tonne de farine découverte dans une cachette aménagée pour le stockage de marchandises destinées à la contrebande et la spéculation », précise la même source. Les mêmes services des douanes ont également saisi « 1,75 tonne de sucre à bord d'un véhicule 4x4 », ajoute le communiqué.

## LES IMPORTATEURS AVERTIS

## LE STOCKAGE DES BANANES EST « ILLÉGAL » ET SERA CONSIDÉRÉ COMME DE LA SPÉCULATION

Hier jeudi, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, s'est réuni avec un certain nombre d'opérateurs qui activent dans l'importation de bananes. Selon un communiqué du ministère, Tayeb Zitouni a ordonné l'application de la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite

contre toute personne coupable d'avoir stocké ce fruit exotique dont les prix ont atteint des sommets. Dans ce contexte, le ministre du Commerce veut réorganiser ce marché en encadrant l'importation de bananes, mais surtout en garantissant la disponibilité de ce fruit à des prix abordables sur toute l'année.

## EMMANUEL MACRON CINGLANT AVEC SA PREMIÈRE MINISTRE

Divergences entre Emmanuel Macron et Elisabeth Borne sur fond de contestation contre la réforme de la retraite qui ne faiblit pas. Marquée par cette réforme des retraites qui divise le pays, la Première ministre française Elisabeth Borne en appelle à une période de convalescence sur les réformes. Elle souhaite aussi redonner du sens au quinquennat. Réponse cinglante d'Emmanuel Macron depuis la Chine où il est en visite officielle : c'est lui le chef, c'est lui qui fixe le cap. Au lendemain de la nouvelle mobilisation contre la réforme des retraites, Elisabeth Borne a adressé, vendredi matin, un message d'apaisement aux syndicats et aux Français. À compter de la mi-avril, une fois que le Conseil constitutionnel aura rendu ses décisions sur le projet de loi

retraites et la demande de Référendum d'initiative partagée, la cheffe du gouvernement souhaite instaurer une sorte de période d'apaisement, de convalescence dans les réformes, selon des propos rapportés par le journal Le Monde. Les déclarations d'Elisabeth Borne et sa volonté claire de prendre quelques distances avec l'Élysée, n'ont pas manqué d'être rapidement commentées par la garde rapprochée du chef de l'État. La riposte n'a d'ailleurs pas tardé à arriver de Chine. Le président de la République a ainsi tenu à rappeler à sa « collaboratrice » que c'est lui, le chef. C'est lui qui « coordonne l'action gouvernementale avec la Première ministre et fixe le cap », peut-on lire dans les colonnes de Ouest France.

**L'EXPRESS**

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**

Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :**  
**S'ADRESSER À L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COMMUNICATION D'ÉDITION**  
**ET DE LA PUBLICITÉ ANEP**

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

L'OPEP ET L'OPEP+ REPRENENT LE CONTRÔLE DU MARCHÉ PÉTROLIER

# Ce que peuvent signifier les réductions de la production de pétrole

Il y a quelques jours, l'Algérie annonçait qu'elle réduirait volontairement sa production de pétrole de 48 000 barils par jour, de mai prochain jusqu'à fin 2023, en coordination avec certains des pays de l'OPEP+.

**S**elon Alger, cette réduction volontaire est une mesure de précaution qui s'ajoute à la réduction de production convenue lors de la trente-troisième réunion ministérielle de l'OPEP+ le 5 octobre 2022.

L'Algérie s'est imbriquée dans un ensemble désormais pesant, celui du cartel des producteurs, pour faire baisser la production. Quels en sont les objectifs et quel en est le coût pour les autres ?

D'abord, il faut comprendre ceci : le choc des réductions de la production de pétrole à partir du mois de mai présenté par l'OPEP+ signifie essentiellement que huit pays clés de l'OPEP ont décidé de s'allier à la Russie pour réduire la production de pétrole, ce qui signifie que l'OPEP et l'OPEP+ reprennent le contrôle du marché pétrolier.

Ce qui ressort de la décision de l'OPEP+, c'est que la décision de la Russie de réduire sa production de pétrole d'ici la fin de l'année a été unanimement suivie par les principaux producteurs arabes, parce qu'elle semble bien la plus juste. C'est ce qu'a fait l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït, l'Irak, l'Algérie, Oman et le Kazakhstan, tandis que la Russie a confirmé son intention de prolonger jusqu'à la fin de l'année sa propre réduction de production de 500 000 barils par jour, entamée en mars.

Si l'on ajoute à cela les ajustements de production déjà décidés précédemment par l'OPEP+, le total des ajustements volontaires de production supplémentaires atteint le chiffre impressionnant de 1,6 million de barils par jour.

Cela veut dire clairement que cette baisse drastique aura des conséquences sur le marché pétrolier, principal moteur de



la croissance mondiale et manne financière colossale pour les pays producteurs.

Comment en est-on arrivé là ? Ambassadeur à la retraite, chroniqueur réputé dans les journaux indiens « Hindu » et « Deccan Herald », M. K. Bhadrakumar affirme que, fondamentalement, comme de nombreux analystes l'avaient prévu, les sanctions occidentales contre le pétrole russe ont créé des distorsions et des anomalies sur le marché pétrolier et ont perturbé le délicat écosystème de l'offre et de la demande, ce qui a été aggravé par la décision incroyablement risquée du G7, à la demande du Trésor des États-Unis, d'imposer un plafonnement des prix sur les ventes de pétrole de la Russie à l'étranger.

En outre, estime Bhadrakumar, les mesures provocatrices prises par l'administration Biden pour libérer régulièrement du pétrole de la réserve

stratégique des États-Unis dans le but de microgérer les prix du pétrole et de les maintenir à un niveau anormalement bas dans l'intérêt du consommateur américain et pour contenir les pressions inflationnistes se sont révélées être un affront pour les pays producteurs de pétrole dont les économies dépendent de manière critique des revenus provenant des exportations de pétrole.

Dans cette perspective où chacun joue ses cartes et protège les intérêts de son pays, l'OPEP+ qualifie les réductions de production de mesure de précaution visant à soutenir la stabilité du marché pétrolier.

En aval de la décision de l'OPEP+, les analystes s'attendent à ce que les prix du pétrole augmentent à court terme et à ce que la pression sur les banques centrales occidentales s'accroisse en raison d'une éventuelle flambée de l'inflation. Pour l'analyste indien, en

partie du moins, la crise bancaire aux États-Unis et en Europe a poussé l'OPEP+ à intervenir. Bien que Washington le minimise, en mars, les prix du pétrole Brent sont tombés à 70 dollars le baril pour la première fois depuis 2021, suite à la faillite de plusieurs banques aux États-Unis et à la mort imminente du Crédit suisse, l'une des plus grandes banques de Suisse. Ces événements ont suscité des inquiétudes quant à la stabilité du système bancaire occidental et la crainte d'une récession qui affecterait la demande de pétrole. Malgré ses prises de paroles souvent violentes, l'administration Biden ne dispose que d'un éventail limité d'options pour répondre à la décision surprise de l'OPEP+. Pour Washington, la guerre en Ukraine risque d'être préjudiciable, à tous points de vue.

F. O.

DES MOYENS TECHNOLOGIQUES À DES FINS D'ESPIONNAGE ET DE SUBVERSION MIS À PROFIT PAR DES ORGANISATIONS SUBVERSIVES

## LES MISES EN GARDE DU GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRİHA

Le Général d'Armée Saïd Chaneğriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a mis en garde, hier, contre les organisations subversives qui mettent à profit les moyens technologiques développés à des fins d'espionnage et de subversion et tentent de créer des situations de crise et de chaos, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. En visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale, le Général d'Armée a mis en garde contre "les organisations subversives qui mettent à profit les moyens technologiques développés à des fins d'espionnage et de subversion et tentent de créer des situations de crise et de chaos et de briser le lien étroit qui unit le peuple à ses institutions".

Il a, par la même occasion, exhorté les personnels de la Gendarmerie nationale à "veiller en permanence au renforcement de la relation avec les citoyens à travers l'ensemble du territoire national", ajoutant, à ce propos, que la Gendarmerie nationale "enregistre des résultats encourageants dans le domaine de la lutte contre la criminalité électronique, sachant que le cyber espace est devenu le théâtre de crimes organisés et d'attaques contre les sites gouvernementaux".

I.Med

## SERVICES DE QUALITÉ AUX AÉROPORTS :

### LES PROMESSES D'AIR ALGÉRIE

La « bonne préparation » pour l'Aïd El Fitr, la saison estivale, ainsi que le Hadj ont été au centre des débats du ministre des Transports, Youcef Chorfa. En effet, celui-ci a donné, jeudi, lors d'une réunion par visioconférence avec les cadres de son secteur, nombre d'instructions relatives aux préparatifs en prévision de l'Aïd El Fitr et des saisons estivale et du Hadj 2023. Le tout est surtout d'améliorer des services de qualité aux aéroports algériens, car c'est la vitrine de l'Algérie pour le monde extérieur et les nationaux qui rentrent au pays. Le ministre a ordonné, lors de cette rencontre, de « réunir tous les moyens pour une bonne préparation en vue d'assurer le transport aux citoyens durant Aïd El Fitr, tous modes confondus ». Il a souligné en outre, « le suivi qualitatif des services proposés au niveau des aéroports, mais aussi de la pleine disposition des infrastructures à recevoir les citoyens en tout confort ». Le ministre a, en outre, enjoint de mettre en place « une feuille de route étudiée en prévision de la saison estivale pour tous les modes de transport terrestre, aérien et maritime », ajoute la même source.

I.M.

## 2,1 MILLIONS DE MAROCAINS SOUS-ALIMENTÉS, SELON LA FAO

# Comment Rabat s'est ruiné dans des opérations politico-militaires inutiles

Obnubilé par la question du Sahara occidental, le Maroc s'était lancé dans plusieurs opérations marketing coûteuses et dangereuses à la fois. De Pegasus au MarocGate, en passant par la corruption d'armées de journalistes européens, eurodéputés et autres politiciens, acteurs et sportifs, les opérations de charme et les cartes postales marketing ont ruiné les caisses, tant les noires que les blanches.

Le pire, c'est que souvent les opérations menées en sous-sol n'avaient servi à rien. Pis encore, certaines ont totalement terni l'image du Maroc à l'international, comme Pegasus et le Parlement européen.

A l'interne, la société marocaine

s'agitait et le gouvernement Akhennouch était incapable de redresser la barre. Loin des partis pris et des jugements politiques, le rapport du FAO est sans appel pour le Maroc.

En effet, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vient de publier son dernier rapport intitulé « Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Proche-Orient et Afrique du Nord ».

Ce rapport, élaboré en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Unicef, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'OMS et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale

(UNESCWA), révèle que 53,9 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire grave dans la région arabe en 2021, soit une hausse de 55% depuis 2010 et une augmentation de cinq millions de personnes par rapport à l'année précédente.

Au Maroc, 2,1 millions de personnes souffraient de malnutrition entre 2019-2021 contre 1,6 million entre 2018-2020.

La prévalence de la sous-alimentation par rapport à la population totale a atteint un taux de 5,6% entre 2019 et 2021 contre 4,4% entre 2018 et 2020. Par ailleurs, le rapport révèle que la prévalence du retard de croissance chez les enfants marocains de moins de cinq ans est à 12,9 %

en 2021, contre 13,4 % en 2020. La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de cinq ans est de 11,3%. Ce taux demeure inchangé en comparaison avec l'année 2019. Le rapport précise également que le taux de prévalence des femmes en âge de procréer (15-49 ans) et présentant des signes d'anémie est passé de 29,7% en 2018 à 29,9% en 2019. Le rapport fait savoir que 6,2 millions de Marocains n'avaient pas les moyens de s'offrir un régime alimentaire sain en 2020, ce qui représente un taux de prévalence de 16,7%. Le coût d'une alimentation saine au Maroc est de 2,80 dollars par personne et par jour.

I.M.Amine

# Il y a 152 ans, l'insurrection de Cheikh Aheddad ébranlait les certitudes coloniales et ouvrait la voie à l'indépendance

**L'insurrection a duré près d'une année et porté des coups sévères à l'armée coloniale, laquelle, pour la contrer, a dû mettre en action plus de 80.000 soldats et une répression sans pareille, tuant, brûlant et mettant aux arrêts des centaines de personnes dont nombre ont été déportées au bagne de la Nouvelle Calédonie...**

Il y a 152 ans, Cheikh Belhaddad déclenchait une insurrection anticoloniale, considérée comme un moment majeur du cheminement national vers la libération du pays, au vu de son ampleur et son impact populaire ayant ébranlé les certitudes de l'occupant et convaincu les Algériens qu'il n'y a pas de salut pour le pays en dehors de la lutte armée. L'insurrection de cheikh Belhaddad, de son vrai nom, ou Cheikh Aheddad, comme il est connu populairement, dont la commémoration est prévue le 8 avril, est venue donner un prolongement aux soulèvements antérieurs, notamment ceux de l'émir Abdelkader (1832-1847), d'Ahmed Bey, des Zaâtcha, de la Dahra en 1845, conduite sous la férule de Cheikh Boubaghla, Lalla Fathma N'soumer et Ouled Sidi-Cheikh, qui se sont succédé de 1846 à 1870. Elle a également intensi-

fié l'engagement patriotique envers la nation grâce à une mobilisation jamais réalisée, comme affirmé par des historiens et chercheurs. L'appel à la révolte, lancé solennellement le 8 avril 1871 par Cheikh Aheddad au cours d'une harangue à la place du marché de Seddouk, dans laquelle il a soutenu l'idée de "jeter les Français à la mer", a eu un écho phénoménal dans presque tout le pays, notamment de Sour-El-Ghozlane jusque dans le Constantinois, rapporte l'historiographe Idir Hachi dans son livre consacré à l'insurrection de Cheikh Aheddad intitulé "1871, une levée en arme pour l'honneur de la patrie", édité en mai 2021. L'appel a enrôlé pour la cause, selon l'historiographe, quelque 800.000 personnes dont 200.000 combattants armés, pour une population générale atteignant à peine 2,5 millions d'âmes. L'insurrection a duré



près d'une année et porté des coups sévères à l'armée coloniale, laquelle, pour la contrer, a dû mettre en action plus de 80.000 soldats et une répression sans pareille, tuant, brûlant et mettant aux arrêts des centaines de personnes dont nombre ont été déportées au bagne de la Nouvelle Calédonie dont les enfants de Cheikh Aheddad, Aziz et M'Hand, relate Hachi. L'opération s'est accompagnée par ailleurs de la confis-

cation et la séquestration de 2,5 hectares de terres appartenant aux autochtones, selon l'historien français Robert Charles Ageron, spécialiste de la colonisation française en Algérie. Les conséquences furent terribles mais attendues, et à l'origine, cheikh Belhaddad les appréhendait. C'est cheikh El Mokrani, qui était déjà engagé dans la lutte armée avec 15.000 hommes dès mars 1871, et ses enfants El Aizi

et M'Hand qui l'ont poussé à s'y résoudre. "Cela va être une énorme épreuve (El mehna). Mais il faut y passer", avait alors répliqué Cheikh Aheddad, en donnant son accord pour allier et unir les forces de la Tariqa Erahmania, constituées en réseaux à travers les zaouiyas, dont il était le chef spirituel, et celle d'El-Mokrani. Leur brassage a fini par embraser tout le pays.

Y. B.

## Systeme de santé : des progrès ont été réalisés, mais beaucoup reste à faire

Garantir un système de santé de qualité à la population est l'objectif que l'Algérie œuvre à réaliser depuis l'indépendance. Des progrès notables ont été accomplis dans l'organisation, la gestion et les modalités de financement de ce secteur auquel l'Etat accorde la priorité dans sa politique de développement. Outre l'organisation de larges campagnes de vaccination à travers le territoire national pour éliminer les maladies contagieuses et réduire le taux de mortalité des enfants, l'Algérie, qui a consacré dans sa Constitution le droit des citoyens à la protection de leur santé, a instauré la gratuité des soins et promulgué la loi relative à la construction de centres hospitalo-universitaires et de

cliniques de proximité pour rapprocher les structures de santé du citoyen. Elle a consenti également d'énormes efforts pour la formation de la ressource humaine et l'acquisition d'équipements médicaux. Ces progrès reflètent la vision stratégique dominante du secteur et son objectif grâce auquel les autorités peuvent identifier les besoins de la population en matière de services de santé. Ce qui lui a valu trois certifications délivrées par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir celle de l'éradication de la poliomyélite en 2016, du tétanos chez la femme enceinte et le nouveau-né en 2018 et du paludisme en 2019. Mais si l'amélioration de la santé est la finalité première de tout système de

santé, elle n'en est pas la seule. La mobilisation de nouveaux moyens pour l'amélioration des prestations fournies, la gestion de l'accès aux soins et une couverture complète et équitable pour tous les citoyens demeurent entre autres parmi les objectifs de la politique de santé du gouvernement. Le secteur, qui occupe aujourd'hui le quatrième poste de dépenses en raison des besoins sanitaires importants, cherche à multiplier les structures de santé, réhabiliter les capacités techniques et répartir les médecins spécialistes de manière équilibrée, notamment au Sud et dans les Hauts Plateaux, tout en développant la formation et en renforçant l'encadrement.

R. N.

## Santé : le Président Tebboune adresse ses vœux aux professionnels et travailleurs du secteur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi 6 avril, ses vœux aux professionnels et travailleurs du secteur de la Santé en Algérie, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé, soulignant l'engagement de l'Etat à garantir le droit à la protection de la santé publique et à la prévention des maladies transmissibles et des épidémies, lequel engagement se renforce sans cesse grâce aux

efforts du Gouvernement pour la préservation et la promotion du système national des soins de santé gratuits, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Notre pays célèbre la Journée mondiale de la santé en ayant accompli de nombreuses réalisations et réalisé autant d'acquis dans le secteur de la Santé, qui témoignent de l'engagement de l'Etat à garantir le droit à la protection de la

santé publique et à la prévention des maladies transmissibles et des épidémies. Un engagement qui se renforce sans cesse grâce aux efforts du Gouvernement pour la préservation et la promotion du système national des soins de santé gratuits, qui a permis à l'Algérie d'occuper une place avancée dans le classement des pays africains chefs de file en matière de couverture sanitaire universelle", lit-on dans le communiqué.

La célébration de la Journée mondiale de la santé coïncidant avec le 75<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), "le président de la République saisit l'occasion de l'hommage qu'il rend aux professionnels et aux travailleurs du secteur de la Santé dans notre pays, pour saluer les efforts consentis par l'Organisation mondiale de la santé dans toutes les contrées du monde pour aider les catégories vulnérables et assurer le développement de systèmes de santé adaptés et inclusifs", ajoute la même source. Le Président Tebboune a, à cet égard, insisté sur "l'importance de la coopération entretenue avec cette organisation à travers, a-t-il dit, le soutien de son Bureau à Alger aux efforts du Gouvernement algérien, qu'il a invité, par là même, à renforcer le partenariat avec l'OMS pour la mise en œuvre du cadre de coopération stratégique visant à garantir la santé pour tous en Algérie".

R. N.

## Affaires religieuses : Zakat El-Fitr fixée à 120 DA

Le montant de la Zakat El-Fitr pour cette année est connu. Il est en effet fixé à 120 DA par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs qui appelle les imams à procéder à sa collecte à compter du 15<sup>e</sup> jour du Ramadhan. Le ministère a appelé, dans un communiqué, à sortir la Zakat El-Fitr à compter du 15<sup>e</sup> jour du Ramadhan, précisant que son

montant est fixé cette année à 120 DA, soit un « Saâ » (une mesure de 2kg) de nourriture des Algériens. Le ministère a chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de la Zakat El-Fitr à compter du 15<sup>e</sup> jour du mois de Ramadhan en vue de sa redis-

tribution aux nécessiteux, un ou deux jours avant Aïd El-Fitr. « Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman, aussi bien nanti que pauvre, disposant d'un surplus de subsistance journalière qu'il doit sortir pour lui-même et pour les personnes à sa charge », a rappelé le ministère.

R. N.

# Plus de 60.000 bénévoles des SMA impliqués dans les opérations de solidarité

**Le mouvement SMA est "pionnier dans les actions caritatives visant à assister les nécessiteux et à inculquer les valeurs de solidarité et d'entraide, aux jeunes et aux enfants adhérents aux groupes scouts".**

Plus de 60.000 bénévoles des Scouts musulmans algériens (SMA) sont impliqués dans les opérations de solidarité organisées à l'échelle nationale durant le mois de Ramadhan, c'est ce qu'a dévoilé le Commandant général de cette organisation, Abderrahmane Hamzaoui. "Le nombre de jeunes scouts impliqués dans les opérations de solidarité-Ramadhan, est de plus de 60.000, à l'échelle nationale", a indiqué M. Hamzaoui, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inspection du déroulement des opérations de solidarité organisées par les SMA dans la wilaya. Il a assuré que le mouvement SMA est "pionnier dans les actions caritatives visant à assister les nécessiteux et à inculquer les valeurs de solidarité et d'entraide, aux jeunes et aux enfants adhérents aux groupes scouts". Il a cité parmi ces opérations de solidarité, annuellement initiées par les SMA, à chaque mois de Ramadhan, l'ouverture de plus de 600 restaurants de



l'Iftar (rupture du jeûne) à travers le pays, lesquels assurent un nombre considérable de plats chauds à servir sur place aux nécessiteux et aux personnes de passage, ou à livrer au domicile de familles nécessiteuses ou de travailleurs activant au niveau de chantiers, vivant loin de

leurs familles. A cela s'ajoute la distribution de colis alimentaires aux familles nécessiteuses, "au titre de l'accompagnement des efforts de l'Etat dans la prise en charge de cette catégorie", a souligné le commandant général des SMA. "Ces actions ont débuté avant le mois de Ramadhan et

se poursuivent toujours", a-t-il précisé, louant les "efforts de tous les bienfaiteurs qui ont apporté leur soutien, tant aux restaurants de l'Iftar que pour l'acquisition des aides en nature". Durant cette visite, M. Hamzaoui s'est enquis du déroulement de l'opération de distribution de plats chauds à des travailleurs de chantiers et à des familles nécessiteuses de Hassainia, commune de Bouinane (Est), de la cité Deriouche à Bouârfa (Ouest) et Boufarik (Nord), ainsi que des tables de l'Iftar à Bouguera et Ben Khelil, entre autres. Le Commandant général des SMA a, également, procédé au coup d'envoi de la campagne de sensibilisation sur le gaspillage, lancée à Blida, en coordination avec la Direction de l'environnement de la wilaya. A la fin de sa visite, M. Hamzaoui est attendu dans la commune d'Ouled Yaich, pour partager l'Iftar avec des familles d'orphelins, des personnes âgées, des commandants scouts et les autorités locales. **R. N.**

## INTENSIFICATION DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DURANT LE RAMADHAN POUR UNE CULTURE ALIMENTAIRE SAINNE

Le phénomène du gaspillage du pain revient chaque année pendant le mois sacré de Ramadhan pour s'afficher en tête des comportements alimentaires irrationnels au sein des familles algériennes, ce qui a amené les différents acteurs de la société à intensifier les campagnes de sensibilisation pour ancrer une culture alimentaire saine.

Les associations de protection du consommateur œuvrent à l'intensification de leurs campagnes de sensibilisation durant le mois sacré de Ramadhan afin d'ancrer une culture alimentaire saine au sein des foyers, outre la protection du pouvoir d'achat du citoyen et la sensibilisation du consommateur quant à l'importance d'une consommation rationnelle.

A ce propos, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a affirmé que "le phénomène de gaspillage du pain durant le mois de Ramadhan a connu, lors des dernières années, un léger recul, grâce aux campagnes de sensibilisation regroupant toutes les catégories de la société, mais, a-t-il dit, ce phénomène n'est pas totalement éradiqué". Le phénomène de gaspillage "touche également et de manière significative, les produits alimentaires subventionnés, vu certains comportements des consommateurs, notamment l'achat et le stockage de ces produits, ce qui entraîne leur détérioration, avant de finir à la poubelle", a-t-il précisé. A ce propos, le coordonnateur national de l'APOCE, Fadi Tamim, a insisté sur "l'intensification des campagnes de sensibilisation en vue de faire face au gaspillage du pain, notamment durant les premiers jours du mois sacré de Ramadhan où un important gaspillage est enregistré coûtant des sommes faramineuses en devises au Trésor public. **R. N.**

## Hôpitaux de Khenchela : plus de 100 médecins spécialistes en renfort

Pas moins de 102 médecins spécialistes viendront renforcer bientôt le secteur de la santé de la wilaya de Khenchela, a indiqué jeudi dernier le directeur local du secteur, Lazhar Mordjane. Il est prévu dans le cadre du programme du ministère de tutelle de répartition des postes de praticiens de la santé publique d'affecter 102 médecins spécialistes à des établissements publics hospitaliers (EPH) de la wilaya, a

précisé à l'APS le même cadre. Ces praticiens viendront combler le déficit en couverture sanitaire dans 30 spécialités relevé en 2022 par la direction des ressources et planification de la direction de wilaya de la santé, a ajouté Mordjane. Selon le même responsable, ils seront répartis entre l'EPH Ahmed-Ben Bella de Khenchela (19 médecins), l'EPH Saâdi-Maâmar de Chechar (20), l'éta-

blissement hospitalier mère et enfant Salhi-Belkacem de Khenchela (6) et l'EPH Houari-Boumediène de Bouhamma (17). Six spécialistes seront dirigés vers l'EPH de Kaïs, cinq vers l'EPH Ali-Boussehaba de Khenchela, 16 vers l'EPH Chadli-Bendjedid de Chechar, 10 vers l'EPH Mohamed-Boudiaf d'Ouled Rechar et trois vers les établissements publics de santé de proximité de Chechar et

Khenchela, a précisé la même source. «Ces médecins bénéficieront de plusieurs mesures incitatives, dont l'indemnité de zone, l'indemnité du poste spécifique, d'une indemnité de logement à défaut d'un logement de fonction et d'une indemnité de 40.000 DA en cas d'exercice de leur activité dans les structures en dehors du cheflieu de wilaya», a souligné le directeur du secteur. **R. N.**

## Coronavirus : «On est loin d'une dixième vague», assure Pr Djenouhat

Avec le regain de cas d'infection, sommes-nous dans une situation de retour du virus de la Covid-19 ? A cette question, le professeur Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie, apporte des assurances, estimant que : «Au regard de ce qui se passe dans le monde, nous sommes loin de la dixième vague de la pandémie qui surgit en Occident», a-t-il en effet affirmé ce jeudi, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. En dépit des cas qui augmentent, le spécialiste souligne qu'il s'agit d'une forme modérée, différente de la forme agressive subie précédemment.

«Deux éléments font la différence : d'abord le variant omicron qui est moins nocif et puis le taux de couverture vaccinale», relève le spécialiste, expliquant que «la propagation d'omicron était due à l'indiscipline de la population, aidant le taux de contamination à atteindre les 75%, 12 mois plus tôt». Plus précis, le Pr

Djenouhat note que le virus s'est transformé en forme endémique avec une symptomatologie qui ressemble à celle de la grippe saisonnière.

«Mais au prélèvement, on a constaté qu'un cas sur dix est covid», notant cependant que «la grippe s'avère de forme très sévère». Elle commence sèche

suivie d'écoulements intenses et d'une toux persistante, qui dure 20 jours, d'où la confusion avec le Covid. «Or, ce n'est pas le Covid», infirme-t-il d'une voix tranchante. Cependant, la vigilance est de mise, car le virus circule de nouveau depuis quelques semaines et affecte même le personnel médical. Le spécialis-

te a dans ce contexte cité l'exemple de l'hôpital de Rouiba (Alger) où il exerce en tant que chef du Laboratoire central d'immunologie. Cinq (05) nouveaux cas de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés et aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie. **R. N.**

## Ouverture de pharmacies d'officine : de nouveaux textes réglementaires en préparation

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait savoir, jeudi dernier, au Conseil de la nation, que de nouveaux textes réglementaires relatifs à l'activité des pharmacies d'officine sont en cours de préparation. En réponse à une question sur les mesures prises pour atténuer le chômage des diplômés en pharmacie,

le ministre de la Santé a indiqué que de nouveaux textes réglementaires sont en préparation pour permettre l'ouverture du plus grand nombre possible de pharmacies au niveau national. Ils définiront, entre autres, les modalités et les conditions d'ouverture des officines. Selon le ministre, «le ratio exigé d'une pharmacie

pour 5.000 habitants n'est plus valable et sera revu en conséquence». Cette révision permettra de résoudre dans plusieurs régions du pays le problème du chômage des diplômés en pharmacie qui «pose un véritable problème», a affirmé Saihi. Selon le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), le pays

connaît, depuis quelque temps, une saturation en pharmacies d'officine, alors que l'Université forme annuellement une moyenne de 2.000 pharmaciens. Le ministre a révélé que le pays compte pas moins de 12.000 pharmacies dont 4.500 en zones enclavées et les cités nouvellement construites. **R. N.**

## COMMERCE : ZITOUNI RASSURE LES EXPORTATEURS



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, affirme que les services de son département ministériel assureront toutes les facilitations aux exportateurs, indique un communiqué du ministère. Dans le cadre de la série de rencontres avec les différents acteurs économiques et professionnels, M. Zitouni a présidé une séance de travail avec nombre d'exportateurs algériens de différentes filières, consacrée à la mise en place d'un programme d'action et d'une feuille de route aux objectifs définis, pour la promotion des exportations algériennes, précise le communiqué. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du président de l'Association nationale des exportateurs algériens, le ministre a affirmé que les services de son ministère « assureront toutes les facilitations aux exportateurs, en adéquation avec les orientations de l'Etat visant à promouvoir les opportunités d'exportation hors hydrocarbures », ajoutant que « l'implication des professionnels et des exportateurs s'inscrit au sein de la nouvelle approche économique du ministère », selon la même source. M. Zitouni a également écouté les préoccupations des exportateurs et pris connaissance des obstacles auxquels ils sont confrontés, tout en convenant de « tenir une série de rencontres au siège du ministère, en présence des secteurs ministériels concernés par le dossier de l'exportation », conclut le communiqué.

R. E.

## AGRICULTURE

# LA TERRE À CEUX QUI LA TRAVAILLENT

**Mohamed Abdelhafid Henni affirme que le secteur agricole veillait à poursuivre la régularisation des dossiers du foncier agricole et des exploitations agricoles, et ce, pour une exploitation optimale selon le principe de « la terre à celui qui la laboure »...**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, affirme que son secteur veille à poursuivre la régularisation des dossiers du foncier agricole et des exploitations agricoles, et ce, pour une exploitation optimale selon le principe de « la terre à celui qui la laboure », faisant état de plus de 208.000 bénéficiaires de contrats de concession. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Henni a fait savoir que les pouvoirs publics avaient pris de nombreuses mesures en vue de généraliser l'exploitation des terres agricoles relevant du Domaine de l'Etat, dont la gestion est soumise au système de concession qui couvre l'ensemble des droits du bénéficiaire garantissant ses investissements fixés pour une durée de 40 ans renouvelable, conformément à la loi de 2010 définissant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. En réponse à la question d'un membre du Conseil de la nation, Kamel Khelifati, sur les procédures de révision des lois relatives aux exploitations agricoles, le ministre a fait état de 208.782 bénéficiaires de contrat de concession sur une superficie totale estimée à 2.312.740 hectares. S'agissant de la succession du droit de concession, de partenariat et d'octroi des terres récupérées, le ministre a souligné que le suivi sur le terrain effectué par les services du ministère montre « des difficultés dans leur application suite à des entraves auxquelles fait face le bénéficiaire du droit de concession, d'où la nécessité de réviser les textes réglemen-



taires ». A propos des individus exploitant les terres agricoles sans titres, M. Henni a affirmé que son département ministériel avait publié une loi fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur, en plus de l'installation de commissions au niveau de 33 wilayas pour étudier les dossiers de conformité. Le ministre a également souligné que l'opération d'étude et d'autorisation du règlement de plusieurs dossiers était en cours. A une question

posée par le sénateur Mohamed Larbi Slimani (Front Al Moustakbal), sur la saisie de têtes ovines, camelines et bovines de race africaine dans les wilayas du Sud et la possibilité de trouver une solution au problème du déplacement de ces têtes ovines entre les wilayas d'El Meniaa, d'In Salah et de Timimoun, en octroyant une autorisation exceptionnelle pour exercer le commerce de troc frontalier dans les wilayas du Sud limitrophes au Mali et au Niger, le ministre a indiqué que ce cheptel provenant des deux pays frontaliers (Mali et Niger) était soumis à des procédures réglementées et à des mesures sanitaires strictes, pour que ces bêtes ne constituent pas un danger pour la santé du consommateur ou être à l'origine de la transmission de toute maladie contagieuse. Pour le ministre, ces mesures strictes à même d'empêcher l'arrivée de ces bêtes, soit d'origine locale ou subsaharienne, s'inscrivent dans le cadre de la préservation de la ressource animale et de la santé du citoyen. Ainsi, ces animaux ne peuvent être déplacés sans un certificat officiel de déplacement. Répondant à une question du sénateur Hamza Bouafs (parti du Front de libération nationale), sur le manque des ressources en eau, dont pâtissent les éleveurs de draïdaires dans les régions du Sud et la possibilité de réaliser des puits artésiens, M. Henni a répondu que l'Etat s'employait à développer cette filière stratégique, d'autant plus que son département œuvre, de concert avec le Conseil interprofessionnel d'élevage camelin et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), à sa promotion. Le ministre a également fait état du lancement de programmes de développement à travers les wilayas du Sud, en vue de lutter contre la désertification, en tirant profit des ressources du Fonds national pour le développement rural (FNDR) et en réalisant des puits en vue d'assurer la disponibilité des ressources en eau qui sont parmi les priorités du secteur.

Y. B.

## CONFLITS COLLECTIFS DU TRAVAIL : LE DIALOGUE COMME MOYEN DE RÉOLUTION DES PROBLÈMES

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, affirme que le projet de loi relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève "encourage le dialogue fructueux sur la base du respect des droits fondamentaux des travailleurs".

En réponse aux questions des membres de l'APN lors d'une plénière consacrée à l'examen de ce projet de loi, le ministre a précisé que ce texte de loi comportait des dispositions qui "encouragent le dialogue fructueux sur la base du respect des droits fondamentaux des travailleurs et des employeurs aussi bien que le règlement à l'amiable des conflits collectifs à travers la consolidation des mécanismes de conciliation, de médiation et d'arbitrage". Ce texte de loi "défini les conditions et les règles légales de

la grève dans le domaine du travail en instaurant des mécanismes plus flexibles pour le dialogue social et plus efficaces pour le règlement des conflits collectifs du travail en vue d'assurer un climat favorable et préserver la paix et la stabilité sociales".

Dans ce cadre, le ministre a affirmé que le projet de loi "ne constitue nullement une restriction, ni un recul dans les acquis de l'exercice du droit constitutionnel à la grève, mais vient plutôt réglementer ce droit".

Il a en outre souligné que la prévention et le règlement des conflits collectifs du travail étaient l'une "des questions importantes traitées par ce projet de loi", ajoutant que les mécanismes de dialogue, de concertation et de négociation collectifs sont les "meilleurs moyens pacifiques d'organisation des relations

professionnelles, au vu de leur rôle préventif et de traitement de ces conflits, dans le but d'éviter leurs effets négatifs sur l'établissement, les travailleurs et la société en général". Le ministre a également précisé que ce texte de loi vise à "promouvoir et à renforcer le dialogue social et les différents mécanismes de règlement à l'amiable, et ce, pour prévenir les conflits collectifs du travail et établir des relations professionnelles fortes et permanentes, fondées sur un équilibre entre les droits des travailleurs et les intérêts des employeurs de manière à garantir la préservation des postes d'emploi et la pérennité de l'outil de production sans pour autant porter préjudice au droit collectif de défense des droits socioprofessionnels des travailleurs".

Y. B.

## FAO : BAISSÉ DE 20,5% DES PRIX ALIMENTAIRES MONDIAUX EN MARS

Les prix mondiaux des denrées alimentaires, bien qu'encore « très élevés », sont en baisse pour le douzième mois consécutif, s'affichant en repli de 20,5% en mars 2023 par rapport au même mois de 2022, a annoncé vendredi la FAO. « L'abondance des disponibilités, la faiblesse de la demande d'importations et l'extension de l'Initiative sur les céréales de la mer Noire

ont contribué à cette baisse », indique l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Sur un mois, l'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a reculé de 2,1% par rapport à son niveau de février. Il se replie de 20,5% « par rapport à son niveau record

de mars 2022 ». Le recul des prix des céréales (-5,6% sur un mois) et des huiles végétales (-3%) a compensé la hausse du sucre (+1,5%), qui est à « son niveau le plus élevé depuis octobre 2016, reflétant les inquiétudes liées à la baisse des perspectives de production en Inde, en Thaïlande et en Chine », souligne l'organisation onusienne.

APS

# Guelma : la mosquée Ibn Khaldoun et la zaouïa Rahmania intégrées dans un circuit touristique

Située dans le village Nador dans la commune de Béni Mezeline, à 22 km à l'est de la ville de Guelma, la zaouïa Rahmania a été, elle, fondée par cheikh Amara et El-Hafnaoui Beddiar, rapporte l'écrivain et spécialiste en patrimoine, Mohamed Benrektan...

Le circuit touristique religieux conçu par la direction du Tourisme et de l'Artisanat à Guelma intègre la mosquée Ibn Khaldoun du chef-lieu de wilaya et la zaouïa Rahmania du village Nador, deux monuments symboles de l'attachement de la population locale à l'identité nationale et leur religion face aux plans coloniaux. Ces deux monuments dont la construction remonte au XIX<sup>e</sup> siècle ont joué un rôle fondamental dans la mise en échec des plans du colonialisme français visant à détacher le peuple de son identité et de son authenticité, à travers la diffusion des valeurs religieuses et nationalistes, et la consolidation de l'appartenance à la civilisation arabo-islamique, affirme Salah Bakel, directeur du tourisme et de l'artisanat. Le circuit ainsi proposé permet à son utilisateur de découvrir, en une journée, deux pans importants du patrimoine culturel local, précise le même responsable. Il a indiqué que la direction a réservé son espace intitulé "chaque jour une photo", lancé depuis trois semaines sur sa page officielle Facebook pour la publication de photos sur ces deux monuments à l'occasion du mois sacré mettant en exergue leur rôle leader sous l'occupation coloniale dans l'enseignement du saint coran et des sciences de la charia et de la langue arabe et de la lutte contre l'illettrisme et le charlatanisme. L'écrivain et spécialiste de l'histoire locale, Abdelghani Bousse-nobra, a indiqué à l'APS que la



construction de la mosquée Ibn Khaldoun, également appelée El-Atik, a démarré en 1848 et la première prière y a été officiee en 1851. Sa réalisation a été assurée avec le concours des enfants de la région et grâce aux dons de bienfaiteurs notamment après chaque fin de moisson-battage dans un élan collectif qui traduit leur attachement à leur identité et leur foi, souligne le même spécialiste. Des pierres taillées des ruines de l'ancienne ville romaine ont été utilisées dans la construction de cette mosquée réalisée dans un style architectural ottoman

pour marquer leur différence face à l'architecture coloniale, note cet écrivain qui relève que le journal El Moubachir, publié par les autorités coloniales en arabe, a évoqué, dans une de ses éditions de 1848, le début de la construction de cette mosquée et de plusieurs autres en différents endroits du pays dont Sétif. Véritable œuvre d'art par son architecture islamique et ses magnifiques décorations de style ottoman, cette mosquée que certaines traditions orales non confirmées font remonter le début de la construction à la fin de la période ottomane vers

1824 et son ouverture à 1852, a fait l'objet ces dernières années d'une vaste opération de restauration. Cet édifice culturel renferme, en plus des salles de prière et d'enseignement coranique, une cave spacieuse qui servait à l'entreposage des provisions durant la glorieuse révolution libératrice. Située dans le village Nador dans la commune de Béni Mezeline, à 22 km à l'Est de la ville de Guelma, la zaouïa Rahmania a été, elle, fondée par cheikh Amara et El-Hafnaoui Beddiar, rapporte l'écrivain et spécialiste en patrimoine, Mohamed Benrektane.

Ce monument qui témoigne de l'histoire et de la ferveur religieuse dans la région, a été construit en 1869 et classé patrimoine national en 1999, précise la même source. De l'ouvrage "Les Savants des zaouïas de Nador", Benrektane relève que cheikh Amara fondateur de la zaouïa, né en 1832, a fait ses études dans la zaouïa de Sedouk à Béjaïa où il a obtenu la Idjaza "diplôme" auprès de son maître Mohamed Ameziane Ben Ali, plus connu par cheikh El Heddad qui est une figure éminente de la révolte d'El Mokrani contre l'occupant français en 1871. Selon cet auteur, la zaouïa de Nador était, sous l'occupation, un institut d'enseignement et de religion qui disposait de quatre bâtiments: la mosquée, l'école coranique et d'enseignement qui accueillait des élèves en régime interne et externe, Dar El Istighatha où des actions caritatives étaient assurées aux pauvres et aux nécessiteux, et Dar Solh où était résolu les différends et litiges. Un grand nombre des élèves de cette zaouïa dont la mosquée est aujourd'hui encore ouverte aux prières et aux Tarawihis du ramadhan, a rejoint la Révolution de libération, selon la même source qui souligne que cheikh Amara fut placé en résidence par les autorités coloniales et emprisonné dans la ville de Guelma. A sa mort en 1901, il a été remplacé par son fils Mohamed El Hafnaoui qui a continué sur la voie de son père jusqu'à sa mort en 1943. Lui succédant, cheikh Abdelmadjid a maintenu le même cap engagé jusqu'à la fermeture de la zaouïa par les autorités coloniales en 1958 et ce n'est qu'après l'indépendance que la zaouïa fut rouverte, a précisé Benrektane. Imam bénévole chargé des prières et des prêches dans cette zaouïa, Abdelwahab Mouamnia assure que cette institution poursuit la mission voulue par son fondateur cheikh Amara et ses fils après lui, même si elle ne reçoit plus d'étudiants en raison de la vétusté de ses bâtiments qui ont besoin de restauration.

APS

## SIDI BEL-ABBÈS : SUSPENSION DE L'ALIMENTATION EN EAU À PARTIR DU TRANSFERT «CHOTT EL GHARBI»

L'alimentation en eau potable de neuf communes situées au sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbes à partir du transfert « Chott El Gharbi » a été suspendue après l'enregistrement de grandes fuites dans la canalisation, selon l'unité de l'Algérienne des eaux

(ADE) qui a rassuré quant à la prise en charge des travaux de réparation. Le chargé d'information et de communication, Khaled Belabbassi, a indiqué à l'APS qu'après avoir enregistré une fuite importante et subite au niveau de la conduite principale, d'un diamètre 900 millimètres, qui assure l'approvisionnement en eau potable de la région Sud de la wilaya à partir du transfert de Chott El Gharbi, il a été procédé mercredi à la suspension de l'alimentation en eau dans neuf communes. Il s'agit des communes de Moulay Slissen, Ras El Ma, Rdjem Demmouche, Bir El

Hamam, El Haçaïba, Oued Sebaâ, Aïn Tindamine, Chetouane et Benbadis. Pour parer à ce dysfonctionnement, l'Algérienne des eaux a eu recours à l'exploitation des sources existantes dans ces communes selon la capacité de production de chaque source tout en veillant au programme de distribution. L'ADE de Chott El Gharbi assure la prise en charge des travaux de réparation de la fuite d'eau dans les meilleurs délais pour reprendre le programme régulier de distribution en ce liquide vital de ces communes.

R. R.

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À MOSTAGANEM

### Environ 254 milliards de centimes alloués à la commune de Sidi Ali

Dans la continuité du programme des rencontres de suivi de l'état des projets de développement dans les différents secteurs, le wali de Mostaganem, Aissa Boulahia, a présidé une réunion du conseil exécutif de la wilaya, a indiqué la wilaya, dans un communiqué. Le conseil a abordé la situation physique et financière des différents programmes de développement avec diverses sources de financement pour la réhabilitation des routes, le raccordement aux réseaux d'eau potable, des égouts, de l'électricité rurale... La commune de Sidi Ali a bénéficié

de 140 projets de développement dans divers secteurs avec une couverture financière estimée à 254 milliards de centimes. «Par la suite, le conseil a abordé l'état des programmes de construction de logements sous diverses formules afin de s'enquérir sur l'avancement des travaux et lever les obstacles afin de trouver des solutions aux projets bloqués», a précisé la même source. Une situation détaillée sur les dettes contractées par les communes a été présentée ainsi que l'état des contrats de construction et le suivi des dossiers déposés dans

le cadre des lois 08/15 et 19/15, l'état des équipements scolaires dans les trois cycles, l'état des biens communaux, la perception des impôts et l'évaluation foncière. «Plusieurs autres sujets ont également été discutés, dont la préparation de la station terrestre, la construction d'un nouveau CEM, l'état des commerces, l'état des ouvrages que l'on s'attend à recevoir et la situation des annexes administratives des communes», est-il ajouté dans le communiqué de la wilaya. Le wali a souligné «la nécessité de travailler dur et a donné des

consignes strictes pour respecter les délais d'étude des différents dossiers et les mesures prises dans le but d'atteindre les objectifs souhaités, notamment en milieu rural, et de fournir des conditions de vie décentes». «Enfin, les P/APC ont mis en avant un certain nombre de préoccupations concernant les citoyens et les manquements constatés dans les différents villages afin de les inscrire comme projets de développement complémentaires au profit des communes», est-il conclu dans le communiqué.

R. R.



**Le saviez-vous ?**  
**Les rayons X**  
**ont été**  
**découverts**  
**accidentellement !**

En 1895, Wilhelm Röntgen, ingénieur, mécanicien et physicien allemand, s'apprêtait à commencer une expérience avec les rayons cathodiques, des faisceaux lumineux d'électrons qui traversent un tube à vide lorsque l'électricité y est appliquée. Dans son laboratoire sombre, il a recouvert le tube de carton en noir, et soudain, il a remarqué une lueur de lumière sur un panneau accroché sur un des murs de la

# RAMA

## L'HISTOIRE DE L'ISLAM AU DARFOUR (1<sup>ère</sup> Partie)

**PLUSIEURS FACTEURS AVAIENT DEPUIS LONGTEMPS CONTRIBUÉ À LA DIFFUSION DE L'ISLAM AU DARFOUR AVANT L'AVÈNEMENT DU SULTANAT DE DARFOUR ISLAMIQUE QUI EUT LIEU PEU AVANT LA MOITIÉ DU 15<sup>È</sup> SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.**

L'Islam est entré au Darfour depuis un certain temps, peut-être au 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, soit à l'époque du sultanat de Dajû et le sultanat de Tanjar. L'Islam y fleurit au cours du sultanat de Al-Fûr Al-Kîrâ et celui du sultan Shâû Dûrshîd, le dernier des sultans des Tanjar. Ce dernier était musulman, comme le rapporte des gens dignes de confiance. Il maria sa fille Khayra à Ahmad Sufian connu sous le nom de Ahmad Al-Ma'qûr. Ceci dit, le sultan Shâû Dûrshîd ne se convertit pas à l'Islam grâce à Ahmad Al-Ma'qûr comme le soutiennent certains historiens. L'Islam était arrivé dans ces trois sultanats d'Afrique du Nord, du Nord-Ouest de l'Afrique et plus récemment des savants qui venaient du Soudan et de la vallée du Nil.

Une des preuves les plus évidentes de la présence de l'Islam au Darfour depuis des temps anciens, la présence de biens de mainmorte du Tanjar dans la ville de Médine qui datent de l'époque du sultanat de Ahmad Rifâ'a Al-Tanjarâwî. Ce qui prouve bien que le sultanat de Tanjar était musulman. De même, on a retrouvé des

décombres de mosquées dans la ville de Ûrâ dans le sultanat de Tanjar qui se trouve actuellement au Nord du Darfour, proche de la ville antique nommée Ain Farah, considérée comme un pôle géographique particulier et un des registres de la civilisation Islamique au Darfour.

### Les faits qui ont conduit à la diffusion de l'Islam

Plusieurs facteurs avaient depuis longtemps contribué à la diffusion de l'Islam au Darfour avant l'avènement du sultanat de Darfour Islamique qui eut lieu peu avant la moitié du 15<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Ces facteurs avaient donné leurs fruits depuis que l'Islam s'était diffusé en Afrique de l'Ouest et du centre, cette dernière région étant connu sous le nom du Soudan de

l'Ouest et du centre depuis le 11<sup>e</sup> siècle. Les pèlerins de ces pays y passaient pour se rendre dans les terres saintes. Ajouté à cela les activités commerciales des arabes et d'autres peuples musulmans dans ces régions.

Les habitants accueillait les commerçants chaleureusement ce qui aida à la diffusion de l'Islam et à la pratique de la langue arabe, la langue du Coran. Et ce dans tous les domaines, culturels, sociaux, politiques, économiques.

Quand le sultan Salûnaq établit le sultanat Islamique de Al-Fûr en 848 H., soit en 1445 J.C. il s'est préoccupé de construire des mosquées, ouvrir des écoles, peupler les contrées inhabitées dans les zones rurales. Son petit-fils, le sultan Ahmad Bakr, poursuivit son œuvre dans la même voie de 1726 à 1746. Il incita les savants à venir s'installer au Darfour pour y diffuser l'Islam de façon scientifique et l'y installer. Il envoya des émissaires dans les pays voisins et de nombreuses délégations de savants très nobles répondirent favorablement à son invitation et arrivèrent de Tombouctou d'Afrique de l'Ouest, de Shinqît, en Mauritanie, du sultanat de Burnû, du sultanat de Baqarmî, du Maghreb Islamique, d'Egypte, de Tunisie, de Fazzân, du Hijâz, du Soudan et de la vallée du Nil.

Ces savants sont arrivés au Darfour à des époques successives et s'y sont installés pour y mener leur noble tâche. Ils y trouvèrent des sultans bienveillants auprès desquels ils reçurent respect, considération et honneur. Ils leur accordèrent des terres, des biens en abondance et des servants pour qu'ils puissent y être à l'aise et s'installer dans de bonnes conditions. Ceci à titre de reconnaissance pour le message qu'il s'apprêtait à transmettre.

Ces savants s'installèrent donc dans leur nouveau pays que fut le Darfour. Leurs écoles étaient actives et la science fleurit à tous les coins du pays. L'Islam devient plus fort et les gens faisaient ainsi l'acquisition de connaissances approfondies dans la religion.

(suite demain)...

### INVENTIONS QUE L'ON DOIT AUX ARABES LA MÉDECINE



Les Arabes sont les pionniers dans le domaine de la médecine au Moyen Age. Ils ont utilisé les savoirs de l'Antiquité ainsi que les enseignements d'Hippocrate et de Galien pour développer leurs propres savoirs. Les médecins arabes ont peaufiné l'art du diagnostic et la pratique clinique et ont mis au point les règlements de la profession. Ils ont découvert les vertus de l'alcool, du vitriol, de la térébenthine, de l'éther ou du mercure, les propriétés anesthésiantes de l'opium et du cannabis. Ils ont également étudié de nombreuses plantes, drogues animales, extraits minéraux, onguents, cataplasmes, cachets pour s'en servir dans le traitement des maux.

Les chirurgiens musulmans utilisaient déjà les instruments de précision comme le scalpel en ces temps. La construction des premiers hôpitaux à Bagdad et Le Caire ont permis aux arabes d'améliorer et de diffuser les principes d'hygiène. L'encyclopédie Canon d'Avicenne est le plus grand héritage laissé par les arabes dans le domaine de la médecine. Près de 800 remèdes y sont présentés, résultats de ses recherches chimiques et pharmacologiques. Drogue, alambic, alcool, benjoin, benzène, élixir, soude, talc, ambre, safran, santal, séné... sont des termes d'origine arabes. Avicenne (Ibn Sinâ, 980-1037) a découvert les descriptions de la méningite, de la pleurésie et écrit plus de 100 ouvrages médicaux et philosophiques.



Plusieurs ha  
 rapporte  
 besoin d'exé  
 pour déco  
 les différents  
 du Coran  
 aussi sur le  
 coranique  
 précise q  
 dernier con  
 des «ve  
 clair  
 d'a  
 «ambigus» e  
 possèd  
 exen  
 d'exégès  
 cœur mêm  
 son t  
 Globalen  
 concernan  
 prescription  
 vie, les pren  
 versets dic  
 La Mecque  
 souven  
 abrogés pa  
 versets d  
 plus ta  
 Médine, j  
 plus «d  
 L'exemple le  
 souvent ci  
 l'évolution  
 prescription  
 Cora  
 fonction  
 règ  
 l'abrogatio  
 cel  
 l'interdictio  
 l'al





pièce. Le physicien a alors brandi un petit disque de plomb et a vu une ombre terrifiante sur le panneau avec un contour squelettique des os de sa main.

C'est à ce moment-là qu'il a découvert une nouvelle forme de rayonnement électromagnétique. Mais il ne savait pas ce que c'était, il l'a alors simplement appelé « X » pour représenter sa nature mystérieuse. Wilhelm Röntgen n'a pas quitté son

laboratoire pendant les six semaines suivantes pour approfondir ses connaissances et ses recherches sur cette découverte accidentelle. Il a fini par réaliser la première image à rayons X d'une partie du corps humain, qui était la main de sa femme. En voyant la radiographie sa femme s'est exclamée « C'est la mort ! ». Six ans plus tard, le scientifique a reçu le tout premier prix Nobel de physique.



# DANESQUES

adiths  
ent le  
égèse  
ouvrir  
sens  
mais  
texte  
e qui  
ue ce  
tient  
rssets  
rs» et  
utres  
t qui  
e des  
mples  
es au  
ne de  
texte.  
ment,  
nt les  
ns de  
niers  
tés à  
e ont  
t été  
r des  
dictés  
ard à  
jugés  
urs».  
plus  
té de  
n des  
ns du  
an en  
de la  
le de  
n est  
ui de  
on de  
cool.

## LE CORAN DANS LA PRATIQUE RELIGIEUSE

*Cité et récité* dans de nombreux événements et circonstances de la vie (prières quotidiennes, Ramadan, fêtes familiales...), le Coran occupe une place importante dans la vie de tout musulman. Lors de simples lec-

tures et des prières comme dans les mosquées, il n'est pas seulement récité mais aussi psalmodié. En effet, en citant le Coran, l'imam est censé citer une parole venue de Dieu : il n'est alors plus acteur utili-

sant sa voix mais instrument de la parole divine.

Tel qu'interprété par les oulémas, ou « docteurs de la foi », ce texte est aussi à l'origine du droit musulman. L'exégèse du Coran et les conflits

d'interprétation entre les divers courants de l'islam sont ainsi à la base de plusieurs types de compréhensions possibles de notions telles que la charia (loi de l'islam) ou encore le djihad.



## LES INTERPRÉTATIONS DU CORAN ET LES SCIENCES CORANIQUES

*L'étude du Coran*, possédant plus de 6 000 versets, a donné naissance aux sciences coraniques qui consistent non seulement en sa mémorisation mais aussi dans la connaissance des clés de lecture du texte et en son exégèse. Parmi les disciplines constituant les sciences coraniques figurent l'I'rāb (analyse syntaxique des versets), le bayān (l'explicitation du sens « litté-

ral»), ou encore le tafsir (exégèse ou interprétation). Pour Viviane Liati, « le Coran n'est pas lisible en dehors d'une tradition, c'est-à-dire d'un ensemble d'écrits qui lui fournissent un contexte.»

Ce contexte, présenté différemment selon les courants de l'islam ou les époques, a donné lieu à diverses méthodes d'interprétation du Coran.

Selon l'époque ou le courant de l'islam, le Coran fait l'objet de modes d'interprétation différents. Un même verset peut être interprété selon des modes d'interprétation variés. Ainsi, le verset dit de la lumière (verset 35, sourate 24) a fait l'objet d'une interprétation philosophique par Ibn Sīnā, d'une interprétation symbolique par Gazālī et une dernière soufie par Ibn 'Arabī.

Le terme Tafsir désigne l'exégèse coranique exotérique (linguistique, théologique...). Plusieurs hadiths rapportent le besoin d'exégèse pour découvrir les différents sens du Coran mais aussi sur le texte coranique qui précise que le Coran contient des «versets clairs» et d'autres «ambigus» et qui possède des exemples d'exégèses au cœur même de son texte.



## VERSETS ABROGÉS ET VERSETS ABROGEANTS, LE «NASIKH-WAL-MANSUKH»

*Les contradictions* apparentes qui ont pu être relevées au sein du Coran par certains spécialistes sont expliquées par la science islamique soit par la limitation de l'application d'un des textes (certains jugés généraux tandis que d'autres contextuels), soit par le principe de l'abrogation (les versets abrogés (Mansukh) et les versets abrogeants (Nasikh))

Pour cette dernière, les versets les plus récents relatifs à un sujet donné abro-

gent les versets les plus anciens sur le même sujet. Il y a plusieurs niveaux d'abrogations selon que l'abrogation porte sur le texte ou seulement sur sa prescription tandis que le texte reste inscrit dans le Coran.

Le principe de l'abrogation repose principalement sur le verset coranique 2:106. Afin de structurer l'usage de ce principe, l'imam Ash-Shāfi'ī (VIIIe-IXe siècle) rédigea le plus ancien ouvrage de méthode jurispru-

dentielle conservé [Note 26]. Le principe de l'abrogation pose un point d'ordre théologique pour l'islam. Pour le courant majoritaire du sunnisme, la volonté divine est souveraine, immuable et intemporelle. L'abrogation ne serait pas une adaptation aux évolutions du contexte mais ces changements seraient prévus « de toute éternité».

Dans d'autres courants, la fluctuation de la Loi divine y est acceptée comme

adaptation au contexte historique puisque le principe de la Sharia est l'« intérêt de la création ».

Globalement, concernant les prescriptions de vie, les premiers versets dictés à La Mecque ont souvent été abrogés par des versets dictés plus tard à Médine, jugés plus « durs ». L'exemple le plus souvent cité de l'évolution des prescriptions du Coran en fonction de la règle de l'abrogation est celui de l'interdiction de l'alcool.

MALI :

# 600 décès enregistrés au principal hôpital de Bamako suite aux grèves illimitées

Plus de 600 morts ont été enregistrés au Centre Hospitalier Universitaire (CHU Point G) de Bamako entre janvier, février et mars 2023, dans un contexte de grève illimitée ou d'arrêt de travail, a alerté, jeudi soir, Dr Brahima Dicko, chef de service de Médecine Légale Expertise de cet hôpital.

**D**r Dicko s'est exprimé dans une note d'information et d'alerte adressée au Président et aux membres de la Commission Médicale d'Etablissement du CHU Point G.

« Nous venons par cette présente lettre vous informer de la situation et attirer votre attention sur l'enregistrement de décès hospitaliers au CHU Point G, dans un contexte particulier de grève ou arrêt de travail dans plusieurs services hospitaliers » a déclaré le Chef de service de Médecine Légale.

Il ajoute que « le CHU Point G vit une phase critique (décisive) non sans incidence du contexte socio-professionnel qui prévaut avec un environnement social trouble, qui a un effet certain sur le nombre de patients admis et donc sur le nombre de décès ».

Dicko explique qu'« il est recensé pour ce seul premier trimestre 2023 (janvier, février et mars) plus de six cents (600) décès toutes causes confondues » rappelant que « les débrayages répétés et depuis le 6 février 2023 sans discontinuité en rétrécissant l'offre de soins incidemment impactent le pronostic des personnes prises en charge ».

« Malgré le service minimum le délai de prise en charge se trouve allongé autant pour les cas d'urgence que pour les per-



sonnes programmées dans tous les secteurs de soins hospitaliers. Ainsi l'effort de tous les acteurs (soignants et autorités investies de la gestion) pour un retour au fonctionnement attendu des

populations est une nécessité première », regrette Dicko.

La même source indique que « ce chiffre de décès enregistrés (200 cas par mois en moyenne dont certains évitables) exige une résolution diligente et holistique des problèmes au bénéfice des usagers désespérés en attente de soins ».

Les grévistes qui réclament une meilleure condition de vie et de travail déplorent cette situation et insistent sur la responsabilité première des autorités sanitaires dans cette affaire.

« C'est très malheureux de voir ces chiffres. C'est alarmant 200 décès par mois dans un hôpital qui a environ 550 lits, Ça traduit également notre alerté de la baisse de qualité des soins. Je n'accuse

pas d'abord la grève parce que nous avons crié le manque de personnel. Imaginez qu'aux urgences, il n'y a que deux médecins généralistes qui alternent de garde de 24 heures. Ces deux ne pourront jamais gérer les 19 lits ou plus qui sont aux urgences » a noté dans une déclaration à Anadolu, Pr Guida Landouré secrétaire général adjoint du syndicat national de la Santé, de l'Action sociale et de la Promotion de la famille à l'hôpital du Point G.

« C'est au niveau des urgences qu'il y a eu plus de décès et à la réanimation. S'il n'y a pas de spécialistes, assez de médecins dans ces services on ne peut que déplorer les décès » poursuit Pr Landouré ajoutant que « dans les autres services pour lesquels on ne met qu'une infirmière pour 25 lits à prendre soin. C'est vraiment intenable ».

« Je ne dirai pas que la grève n'a pas fait sa part. Nous avons alerté les autorités pour ne pas aller en grève mais elles ont fait la sourde oreille, depuis le déclenchement de cette grève de janvier à ce jour il n'y a pas eu des négociations officielles. Et chaque fois que les autorités interviennent sur les médias, c'est pour dire qu'il n'y a pas de grève au Point G », regrette le syndicaliste.

Pour rappel, une grève illimitée est en cours dans cet établissement hospitalier depuis le 6 février 2023 pour réclamer l'amélioration du plateau technique, l'arrêt de l'immixtion du Directeur Général actuel de l'hôpital dans les affaires syndicales, le règlement du problème foncier au niveau du CHU du Point G, le paiement intégral des ristournes et primes de garde du quatrième trimestre de tout le personnel dans les délais, l'audit des états d'avancement du personnel contractuel au titre de l'année 2022.

R.C.

## TUNISIE

### Plus de 14 000 migrants interceptés ou secourus sur les trois premiers mois de l'année 2023

Plus de 14 000 migrants, originaires pour la plupart d'Afrique subsaharienne, et ayant tenté la traversée vers l'Europe, ont été interceptés ou secourus sur les trois premiers mois de l'année, a fait savoir ce vendredi, la Direction générale de la Garde nationale tunisienne (Gendarmerie). Le nombre de migrants a ainsi quintuplé en comparaison avec la même période en 2022. Par voie de communiqué publié sur les réseaux sociaux, le porte-parole de la Direction générale de la Garde nationale, Houssein Eddine Jebabli, a indiqué que lors de la période allant du 1er janvier au 31 mars, les gardes-côtes ont "mis en échec 501 opérations de franchissement clandestin des frontières maritimes et secouru 14 406 personnes dont 13 138 originaires d'Afrique subsaharienne, le reste étant des Tunisiens". Ces chiffres sont cinq fois supérieurs à ceux enregistrés lors des trois premiers mois de l'année 2022, au cours desquels "2 532 sauvetages avaient été effectués lors de 172 opérations", a ajouté Houssein Eddine Jebabli. La majeure partie des interceptions et opérations de sauvetage en 2023 ont eu lieu dans les gouvernorats de Sfax (deuxième ville du pays, ndlr) et de Mahdia, situés sur la côte centre-est du pays, avec un total de 13 259 migrants concernés. Selon la même source, la Garde nationale a interpellé au cours de ces opérations, 63 personnes et saisi 135 embarcations ainsi que 12 véhicules utilisés pour transporter les migrants. Certaines zones du littoral tunisien sont à moins de 150 km de l'île italienne de Lampedusa. Le pays

connaît depuis le début de l'année 2022 une augmentation remarquable des flux migratoires irréguliers vers l'Europe, notamment vers les côtes italiennes, à la lumière des répercussions des crises économiques et politiques dans le pays et des conflits armés qui ravagent plusieurs autres pays africains.

Les côtes du sud-est de la Tunisie sont fréquemment le théâtre d'opérations de sauvetage de migrants majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne. D'autres migrants ont trouvé la mort ou sont portés disparus après le naufrage de leurs embarcations.

Selon le ministère italien de l'Intérieur, plus de 14 000 migrants ont rallié l'Italie depuis le début de l'année, contre un peu plus de 5 300 durant la même période l'an dernier.

Ces nouvelles données surviennent plus d'un mois après les propos jugés « racistes » du président tunisien, Kais Saïed, à l'endroit des migrants subsahariens. Saïed avait évoqué des "masses incontrôlées et des hordes de migrants clandestins" en provenance de l'Afrique subsaharienne, avec comme objectif de "transformer la composition démographique de la Tunisie".

Cette attitude avait provoqué un tollé en Tunisie dans les rangs de la société civile et de larges franges de la population, ainsi que des réactions de certaines chancelleries africaines établies en Tunisie et de l'Union africaine.

Quelque 21 000 Subsahariens sont présents en Tunisie, (pays qui compte douze millions d'habitants, ndlr), la plupart sont en situation irrégulière

R.C./agences

## AU SAHEL

### Près d'un million d'enfants exposés à une malnutrition aiguë pour cause d'insécurité

Environ 970 000 enfants de moins de cinq ans sont concernés par cette menace au Niger, au Burkina Faso et au Mali, trois pays sahéliens en proie à l'insécurité. Près d'un million d'enfants de moins de cinq ans seront exposés cette année à une malnutrition aiguë sévère pour cause d'insécurité au Sahel, a alerté vendredi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef). Par voie de communiqué, l'Unicef a fait savoir qu'environ 970 000 enfants de moins de cinq ans sont concernés par cette menace au Niger, au Burkina Faso et au Mali, trois pays sahéliens pauvres et frontaliers en proie à l'insécurité. Selon l'agence spécialisée de l'ONU, le Niger est le pays le plus exposé, avec une prévision de 430 000 enfants malnutris aigus sévères cette année. « C'est 60 000 enfants de moins qu'en 2022, une diminution qui peut être attribuée à la forte mobilisation du gouvernement du Niger, de l'Unicef et de ses partenaires », a ajouté l'Unicef. L'organisme onusien, a également fait savoir que la malnutrition aiguë sévère devrait augmenter de 18,4% cette année au Mali et toucher

367 000 enfants. La directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Marie-Pierre Poirier, a affirmé à cet effet que « L'insécurité et les conflits croissants signifient que la vulnérabilité augmente dans la région et qu'il est de plus en plus difficile d'aider les communautés dans les zones isolées » confrontées aux attaques de groupes armés. L'Unicef explique encore qu'au Sahel, 82% des jeunes enfants (6-23 mois) sont en situation de pauvreté alimentaire, ce qui signifie qu'ils ne sont pas nourris avec le régime alimentaire minimum dont ils ont besoin. Cette situation est accentuée par l'augmentation de l'insécurité alimentaire et des prix des denrées alimentaires qui affecte également la qualité de l'alimentation des jeunes enfants dans cette région. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance exhorte les gouvernements à « placer la nutrition infantile au premier rang des priorités nationales » et "accroître les investissements nationaux dans la prévention, la détection et le traitement précoces de la malnutrition ».

I.M./agences

LIGUE 1 MOBILIS

# Large victoire du RC Arbaâ devant le NC Magra

Les visiteurs ont ouvert le score dès la 19<sup>e</sup> minute par Amrane, avant que les locaux ne réagissent aussitôt en inscrivant deux buts en première période par Toumi (23<sup>e</sup>) et Deghmani, puis trois lors de la 2<sup>e</sup> période par Ben Boulaid (53<sup>e</sup>) et Toumi qui a inscrit son second but personnel à la 56<sup>e</sup> minute sur penalty et Ait-Ali (79<sup>e</sup>)...

Le RC Arbaâ a enregistré une large victoire devant le NC Magra sur le score de (5-1), mi-temps (2-1) en match comptant pour la 22<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, de football, disputé vendredi à l'Arbaâ. Les visiteurs ont ouvert le score dès la 19<sup>e</sup> minute par Amrane, avant que les locaux ne réagissent aussitôt en inscrivant deux buts en 1<sup>ère</sup> période par Toumi (23<sup>e</sup>) et Deghmani, puis trois lors de la 2<sup>e</sup> période par Ben Boulaid (53<sup>e</sup>) et Toumi qui a inscrit son second but personnel à la 56<sup>e</sup> minute sur penalty et Ait-Ali (79<sup>e</sup>). Ce résultat fait le bonheur du RCA qui grimpe à



la 8<sup>e</sup> place avec un total de 28 points, alors que le NCM, glisse au 11<sup>e</sup> rang (26 pts). Cette 22<sup>e</sup> journée se poursuivra en soirée avec le choc tant attendu des deux "Doyens", MC Alger - CS Constantine (22h30), puis samedi et dimanche avec le reste des rencontres.

Résultat partiel: vendredi 7 avril:  
Arbaa: RC Arbaa - NC Magra 5-1  
MC Alger - CS Constantine 22h30  
Samedi 8 avril

Ahmed Zabana: MC Oran - USM Khenchela 22h00  
Sétif: ES Sétif - USM Alger 22h00

Dimanche 9 avril  
Dar El Beida: Paradou AC - JS Kabylie 15h45  
Chelghoum: HB Chelghoum Laid- MC El Bayadh 15h45  
Biskra: US Biskra - CR Belouizdad 22h00  
Bechar: JS Saoura - ASO Chlef 22h00  
Classement : Pts J  
1). CR Belouizdad 43 17

2). CS Constantine 36 20  
3). ES Sétif 32 20  
4). MC Alger 31 19  
5). USM Khenchela 30 19  
6). USM Alger 29 17  
--). JS Saoura 29 20  
8). RC Arbaâ 28 22  
9). MC El-Bayadh 27 20  
--). US Biskra 27 21  
11). MC Oran 26 19  
--). NC Magra 26 20  
--). ASO Chlef 26 21  
14). Paradou AC 17 18  
--). JS Kabylie 17 18  
16). HBC-Laïd 02 21

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS - CR BELOUIZDAD

## L'ENTRAÎNEUR NABIL KOUKI SUSPENDU UN MATCH FERME

L'entraîneur en chef du CR Belouizdad, le Tunisien Nabil Kouki, a écopé d'un match de suspension ferme pour contestation de décision, lors du match de championnat ayant opposé son équipe à la JS Saoura (2-0) mercredi soir, pour le compte de la 21<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis. La suspension de Kouki est rehaussée d'une amende de 30.000 DA. De son côté, le nouvel entraîneur du MC Alger, le Français Patrice Beaumelle, a écopé d'une amende de 50.000 DA, accompagnée d'une « mise en garde, pour critique publique envers la Ligue » de football professionnel (LFP). Beaumelle avait tenu ces propos après le nul vierge, concédé par son équipe en déplacement chez l'ASO Chlef et qui lui était resté en travers de la gorge, considérant que ce jour-là, le Doyen méritait la victoire.

R.S.

ANGLETERRE

## HAALAND APTE POUR LE DÉPLACEMENT DE CITY À SOUTHAMPTON

L'attaquant vedette de Manchester City, Erling Haaland, absent ces deux dernières semaines à cause d'une blessure, sera apte pour la rencontre de Premier League samedi contre Southampton (30<sup>e</sup> journée), a indiqué vendredi l'entraîneur des Citizens, Pep Guardiola. Le colosse norvégien, qui a inscrit 42 buts cette saison toutes compétitions confondues, avait quitté le rassemblement de sa sélection le 21 mars en raison d'une douleur persistante à l'aîne. Il avait de ce fait manqué les matches de qualifications à l'Euro-2024 contre l'Espagne et la Géorgie, puis celui de championnat contre Liverpool le 1<sup>er</sup> avril. «Il a effectué de bons entraînements ces deux derniers jours. Il sera prêt », a déclaré vendredi Guardiola, à l'évocation de la rencontre de samedi à Southampton. Ce retour intervient en outre à temps avant le quart de finale aller de Ligue des champions contre le Bayern Munich, mardi à Manchester. « Le Bayern est la dernière de nos préoccupations », a toutefois assuré devant la presse le coach catalan, selon qui son équipe est concentrée sur la lutte pour le titre. Les Citizens ont rarement réussi ces dernières saisons à Southampton, avec seulement deux victoires sur les cinq derniers déplacements, et Pep Guardiola a dit s'attendre à un match difficile. « Cela a toujours été dur, et demain ne fera pas exception », a-t-il argué. Au moment d'engager le sprint final, Manchester City n'a pas vraiment le droit à l'erreur, alors que les Mancuniens comptent huit points de retard sur le leader Arsenal. R.S.

TOURNOI FUTSAL DE LA PRESSE

## Canal Algérie - AL24, affiche des huitièmes de finale

Le match opposant l'équipe de Canal Algérie à celle d'AL24 sera la tête d'affiche des huitièmes de finale de la 2<sup>e</sup> édition du tournoi de Futsal de la presse nationale, prévus aujourd'hui à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Le tirage au sort des huitièmes de finale effectué jeudi soir a également donné lieu à de belles oppositions, dont celle opposant les formations d'Al Hayat TV (tenante) et Jil DZ. Vingt-huit (28) équipes réparties en 7 groupes de quatre, ont pris

part au tour préliminaire joué en système de championnat depuis le 25 mars. Après la clôture de ce tour, les deux premières équipes de chacun des sept groupes (16 équipes), en plus des deux meilleurs 3<sup>es</sup> se sont qualifiés aux 8<sup>es</sup> de finale. Versée dans le groupe 6, l'équipe de l'APS a été éliminée de la compétition après un bilan d'un match nul face au quotidien Elikaa (4-4) et deux défaites concédées respectivement face à DZ Match (6-7) et la Radio algérienne (2-4). Programme des huitièmes de finale

CLASSEMENT FIFA

## L'Algérie, 34<sup>e</sup>, gagne six places

Dans le dernier classement mondial de la FIFA publié jeudi 6 avril, par l'instance internationale sur son site officiel, la sélection algérienne de football a gagné six places et occupe désormais la 34<sup>e</sup> position avec un total de 1504,19 points. Ayant occupé la 40<sup>e</sup> position dans le ranking précédent (mois de décembre), les Verts ont réalisé un bond important de six places. Cette progression est due aux deux dernières victoires décrochées par la bande à Djamel Belmadi dans les deux rencontres disputées en mars dernier face au Niger (2-1/aller et 0-1/retour), pour le compte des 3<sup>e</sup>

et 4<sup>e</sup> journées (Groupe F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire. La performance des coéquipiers de Mahrez leur a permis également de se hisser à la 4<sup>e</sup> position du classement continental. Ce dernier est dominé par le Maroc avec 1677,79 points (11<sup>e</sup> mondial), suivi du champion d'Afrique en titre, le Sénégal (1613,21 pts - 18<sup>e</sup> mondial). La Tunisie (28<sup>e</sup> mondiale) complète le podium africain grâce à un capital de 1535,76 points. Dans le top 10 du continent, l'Égypte (35<sup>e</sup> mondiale) poursuit son ascension et occupe la

5<sup>e</sup> position, elle est suivie du Nigeria (6<sup>e</sup> africain, 40<sup>e</sup> mondial), le Cameroun (7<sup>e</sup> - 42<sup>e</sup>), la Côte d'Ivoire (8<sup>e</sup> - 45<sup>e</sup>), le Burkina Faso (9<sup>e</sup> - 50<sup>e</sup>) et le Mali (10<sup>e</sup> - 52<sup>e</sup>). L'Argentine, vainqueur de la dernière Coupe du monde au Qatar, est leader du classement mondial (1840,93). L'Albiceleste a détrôné le Brésil, désormais 3<sup>e</sup> (1834,21). La 2<sup>e</sup> place est occupée par la France, vice-championne du monde, avec une escarcelle de 1838,45 points. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 20 juillet 2023.

R.S.

## JEUX PANARABES 2023 - ÉQUIPE NATIONALE B SENIORS HOMMES : 20 JOUEURS EN STAGE DÈS AUJOURD'HUI

L'équipe nationale B seniors hommes de handball reprend de l'activité dès dimanche pour un stage qui débutera demain et durera jusqu'au 10 du mois en cours. Le sélectionneur national Lakhdar Arrouche a convoqué 20 joueurs issus du championnat national, pour entamer la préparation des prochaines compétitions, à commencer par les Jeux panarabes 2023 prévus du 5 au 15 juillet en Algérie. La majorité des convoqués sont des éléments d'expérience ayant déjà fait partie des différentes sélections nationales. On cite à titre d'exemple les gardiens de but Abdallah Benmenni (HBC El Biar), Adel Bousmal (MCA), Amoura Walid (CRB Bordj Bou Arreridj), Kouri Mokhtar (HBC El Biar), Ali Boulahsa (JSES) et Abderrahim Berkous (ES Arzew). Ce regroupement sera telle une prise de contact entre le staff technique et les joueurs, avant un deuxième stage d'une longue durée. Comme déplacement, l'équipe nationale B devrait s'envoler pour le Bahreïn. Au menu des Verts, deux matches amicaux contre la sélection hôte. Pour rappel, la FAHB avait pris la décision de réactiver la sélection B pour préparer les Jeux panarabes et les Jeux africains, en attendant de nommer un nouvel entraîneur national pour la sélection A, qui, rappelons-le, est sans coach depuis la séparation à l'amiable avec Rabah Gherbi.

R.S.

PARUTION DE LA BANDE DESSINÉE "LE LONG CHEMIN JUSQU'AUX ACCORDS D'ÉVIAN, SOUVENIRS DE SUISSE"

# L'histoire des négociations entre l'Algérie et la France coloniale

«Le long chemin jusqu'aux accords d'Évian-Souvenirs de Suisse (1960-1962)», est une bande dessinée relatant l'histoire et la progression des négociations d'Évian entre l'Algérie et la France coloniale, qui ont mis fin à 132 ans de colonisation et abouti, en premier lieu, à un cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962.

Paru aux éditions Barzakh, l'ouvrage de la bédéiste algérienne, Bouchra Mokhtari, est un récit basé sur le scénario de l'historien suisse Marc Perrenoud, puisé des mémoires de protagonistes ayant participé à ces négociations ainsi que des documents historiques qu'il a collectés. En 47 planches en noir et blanc, la dessinatrice puise dans le récit de Marc Perrenoud, pour retracer de façon chronologique le long chemin parcouru par les représentants algériens du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). Rencontres, ruptures, reprises de négociations, le scénario replonge dans l'atmosphère tendue de ces entretiens, entamés en 1960 à Melun, près de Paris, pour aboutir, deux ans plus tard, aux pourparlers d'Évian, couronnés par des accords signés le 18 mars. Des premiers contacts, entamés en 1960, en passant par des réunions officielles tenues dans des hôtels en Suisse, jusqu'aux pourparlers, organisés

du 7 au 18 mars 1962 à Evian, cette bande dessinée restitue les principales étapes de ces négociations. Personnalités politiques, algériennes, françaises et suisses, sont représentées dans leurs traits et gestes. Ferhat Abbas, premier président du GPRA, Krim Belkacem, chef de la délégation algérienne, Ahmed Boumendjel et Tahar Boulahrouf, sont ressuscités dans les dialogues de cet album, au côté de diplomates et émissaires français comme Louis Joxe, Georges Pampidou, et suisses aussi dont Olivier Long. Le scénariste a fait aussi la part belle au rôle "facilitateur" des autorités helvétiques qui ont accueilli et hébergé les représentants du GPRA, en revisitant de hauts lieux chargés d'histoire le palais fédéral-siège du gouvernement suisse-, et les hôtels qui ont abrité émissaires et rencontres. L'ouvrage met également en relief le rôle important des médias helvétiques et européens, qui ont accordé un grand intérêt à ces négociations.



La couverture de la BD est illustrée de photos dont celle de la délégation algérienne à Evian, conduite par Krim Belkacem, descendant d'un hélicoptère suisse. Dans sa préface, le cinéaste et photographe suisse, Jean Mayerrat, militant qui a soutenu la cause algérienne, a souligné que

cet ouvrage révèle "les aléas tour à tour plein d'espoir ou chargés par l'angoisse de la rupture d'un parcours de négociations aux enjeux tragiques". Pour Bouchra Mokhtari, cette première expérience de BD historique, est un "défi" qui l'a initiée au filon historique, après des expériences antérieures

dans le genre comique. Auteure de la bande dessinée "Les aventures de Zozo la bourrique", primé au Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), elle a participé à plusieurs projets collectifs dont "Kronikers" avec le bédéiste belge, Etienne Shröder. **I. M. /agence presse service**

UN HOMMAGE A ÉTÉ RENDU À ABDELMADJID MESKOUD ET À FEU AZIOUZ RAÏS

## Ouverture de la 12<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la musique chaabi à Alger

La 12<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de la chanson chaabi a été ouverte, jeudi, au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, lors de laquelle un hommage a été rendu à Abdelmadjid Meskoud et à feu Aziouz Raïs. La cérémonie d'ouverture de la

12<sup>e</sup> édition du Festival a été présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, qui a souligné que cette édition "ouvre des perspectives à tous les amateurs de la musique et de la chanson chaabi, aux

talents et aux voix prometteuses de se faire une place sur la scène artistique algérienne". La ministre a salué l'intérêt accordé par le commissariat du festival aux maîtres de la chanson chaabi en rendant notamment hommage au regretté

Aziouz Raïs, Abdelmadjid Meskoud, Abdelkader Chaou et autres.

Le commissaire du Festival, Abdelkader Bendaamache, a souligné que cette édition "marque un retour à la compétition après sept ans d'absence", ajoutant que son commissariat a reçu "50 demandes de participation de plus de 15 wilayas, dont 16 ont été sélectionnées pour la finale". "Depuis sa création en 2006 le festival est destiné aux jeunes", a-t-il ajouté.

"Nous sommes appelés aujourd'hui plus que tout autre temps à célébrer ce patrimoine et à prendre conscience de ses dimensions historique, culturelle, littéraire et artistique, et à préserver ce legs ancestral contre le pillage".

La soirée a été inaugurée par Yacine Zouaoui de Béjaïa, avant le passage sur scène de quatre artistes en lice dans le concours, en l'occurrence Hicham Meziane d'Alger, Lounis Mohamed Yacine de Ain Defla, Bouache Ibtihal Ghofrane de Tipasa et Alout Allili de

Béjaïa. La soirée a été ponctuée par la remise d'une distinction à la famille de l'artiste Aziouz Raïs décédé en décembre 2022, la projection d'un film documentaire sur la vie et le parcours de l'artiste, outre un hommage à Abdelmadjid Meskoud qui a tenu à être présent en dépit de la maladie.

Abdelmadjid Meskoud s'est dit très touché par cette distinction et l'hommage rendu à son ami, le regretté Aziouz Raïs. La cérémonie de clôture a été animée par Mourad Djaafri qui a enchanté les présents par des chansons de son répertoire musical.

En marge du festival, les photos de plusieurs figures emblématiques de la chanson chaabi ont été projetées, à l'instar de Mahboub Safar Bati, Dahmane El Harrachi, El Hachemi Guerouabi, Meriem Fekkaï, Amar el Achab, Fadila Dziria, Mustapha Skandrani, avec la présentation de livres retraçant leurs vie et parcours artistiques. Le festival se poursuivra jusqu'au 9 avril.

**M. Dj.**

SALLE DE SPECTACLES LAMINE-BECHICHI DE LA RADIO ALGÉRIENNE

### Récital chaâbi avec l'artiste Kamel Aziz à Alger

Kamel Aziz, un des jeunes interprètes du chaâbi qui se sont imposés sur la scène musicale, a animé mercredi une soirée rehaussée par le madih, chant religieux brillamment associé au chaâbi, musique populaire traditionnelle également célébrée durant le Ramadhan.

Accueilli à la salle de spectacles Lamine-Bechichi de la Radio algérienne, le concert a permis au public de voyager, deux heures durant, à travers un répertoire classique alliant le madih au qcid et à la chansonnette. Accompagné de son orchestre, associant plusieurs musiciens dont un banjo-ténor, un percussionniste et un violon-

niste, Kamel Aziz, virtuose du mandole, a entamé son programme avec le madih, chants dédiés à la louange du Prophète Mohamed (Qsssl) et glorifiant le Mois sacré, avec une empreinte singulièrement chaâbi.

Alternant entre le qcid et la chansonnette, Kamel Aziz et son orchestre ont revisité des pièces du chaâbi qui ont fait la célébrité de grands noms de cette musique populaire, comme Amar Ezzahi, Dahmane El Harachi et El Hachemi Guerouabi. Avec sa voix présente et étoffée, Kamel Aziz a subjugué le public en interprétant remarquablement des reprises en hommage à son maître

Amar Ezzahi, disparu en 2016. Kamel Aziz a fait ses classes dans la musique andalouse, en s'essayant très jeune déjà au chaâbi, un genre pour lequel il montrait un grand intérêt dès son adolescence. En 2002, il forme son premier orchestre associant de jeunes musiciens talentueux, qui l'ont accompagné dans des galas en Algérie et à l'étranger. En 2018, Kamel Aziz sort "Fettouma", son premier CD en hommage à Amar Ezzahi. Organisé par la Radio Algérienne dans le cadre de son programme artistique pour le mois de ramadhan, le concert de Kamel Aziz a été retransmis sur les ondes de la radio locale El Bahdja.



# L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...  
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**  
E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

Suivez-nous sur : [www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

Wilaya de AIN DEFLA  
DAIRA DE AIN DEFLA  
COMMUNE DE AIN DEFLA  
S.A.F. BOUTAZHER

République Algérienne Démocratique et Populaire

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° 05 / 2023

La commune d'Ain Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public pour la réalisation du projet suivant :

**RÉALISATION D'UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE À L'ENTRÉE OUEST DE LA VILLE D'AIN DEFLA (ZONE DE BOUTAZHER)**

Lot N° 03: ECLAIRAGE EXTERIEUR  
Lot N°04: REALISATION D'UN BLOC ADMINISTRATIF , BLOC SANITAIRE ,CAFETERIA -RESTAURANT

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public pour toutes les entreprises et les institutions coopératives et qualifiées dans :

**Pour Lot 03:**  
\* Qualification et classification dans le secteur bâtiment comme activité principale, catégorie deux (02) et plus en cours de validité et qui présentent :  
- deux (02) certificats de bonne exécution des projets similaires délivrés par différents services publics.  
- moyen de chiffre d'affaires des trois années 2019-2020-2021 ≥ 4 000 000.00DA.

**Pour Lot 04 :**  
\* Qualification et classification dans le secteur bâtiment comme activité principale, catégorie quatre (04) et plus en cours de validité et qui présentent :  
- deux (02) certificats de bonne exécution des projets similaires délivrés par différents services publics .  
- moyen de chiffre d'affaires des trois années 2019-2020-2021 ≥ 6 000 000.00DA.

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des marchés et des marchés de la commune de Aïn Defla contre paiement d'une somme de 2.000,00DA espèces (deux de participation) au niveau de la trésorerie communale.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

**Les offres doivent être jointes aux pièces suivantes :**

**\*Le dossier de candidature :**  
- Déclaration de candidature (dûment datée, signée et cachetée ) par le soumissionnaire ou le candidat .  
- Déclaration de probité (dûment datée, signée et cachetée ) par le soumissionnaire ou le candidat .  
- Le reste des pièces voir l'article n°(07) p (05) /06) du cahier des charges.

**\*L'offre technique :**  
- Déclaration à soumettre (dûment datée, signée et cachetée ) par le soumissionnaire ou le candidat .  
- Le reste des pièces voir l'article n°(07) p (05) /06) du cahier des charges

**\*L'offre financière:**  
- Lettre de soumission (dûment datée, signée et cachetée ) par le soumissionnaire ou le candidat .  
- Le reste des pièces voir l'article n°(07) p (05) /06) du cahier des charges.

Les offres seront déposées auprès du bureau des marchés public et les cachets de la commune de Aïn defla .  
Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05 / 2023  
Réalisation d'un marché hebdomadaire à l'entrée ouest de la ville d'Ain Defla, zone de Boutazher  
" Dénomination de lot "»

Adressé à : Monsieur le P/APC de la commune de AIN DEFLA

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale .  
L'heure limite de dépôt des offres, est fixée le dernier jour de la durée de préparations des offres à quatorze heures (14.00 h) , Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
Aucune offre ne sera acceptée après cette date et le timbre postal ne fait pas foi.  
L'ouverture des plis sera en séance publique au siège de la commune à (14 h 00). L'appel d'offre est considéré comme invitation aux soumissionnaires.  
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant ( 90 ) quatre vingt dix jours plus la durée de préparation des offres .

L'EXPRESS DU 09/04/2023 ANEP : N° 2316008704



Sur page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

**L'EXPRESS**

ELLE T'OFFRE LA COUPE DU MONDE FIEZ A LA FRANCE

**L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE**

MESSI

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUTRA  
DAIRA D'AIN BESSEM  
COMMUNE D'AIN BESSEM

AVIS D'ADJUDICATION

Le président de l'Assemblée Populaire Communale, lance un avis pour l'adjudication aux enchères publiques de la gérance libre la date de l'adjudication est fixée après quinze ( 15 ) jours à compter de la parution du 1<sup>er</sup> avis au journal à dix heures ( 10h ) du matin au siège de la commune

**Des Droits Suivants :**

- Marche à bestiaux- mise à prix Annuelle : 4 355.000.00 DA
- Droits de place mise à prix Annuelle : 4 355.000.00 DA

Les dossiers de soumission doivent être déposés au bureau des Biens communaux, et doivent comporter les pièces suivantes :

- demande d'admission dûment légalisée .
- Extrait d'acte de naissance pour le soumissionnaire et sa Caution.
- extrait de rôle apuré , pour le soumissionnaire et sa Caution .
- Attestation de non endettement envers la commune délivrée par le trésorier communal pour les ex adjudicataires de la commune concernée .
- chèque visé par les services bancaires d'un montant égal à 2/10 de la mise à prix ou quittance du trésorier communal confirmant le dépôt de ce même montant .
- extrait du casier judiciaire , pour le soumissionnaire et sa Caution.
- photocopie de C.I.N pour le soumissionnaire et sa Caution.
- photocopie du registre de commerce dûment légalisée .

Le retrait du cahier des charges s'effectuera auprès du bureau des biens communaux contre paiement d'un montant de : **3.000.00 DA**

L'EXPRESS DU 09/04/2023 ANEP : N° 2316008692

## VU DE SUISSE : MARSEILLE "À L'AGONIE" FACE À LA VIOLENCE

Par **Blick**, média suisse

Dans la deuxième ville de France, les règlements de compte se succèdent sur fond de trafic de drogue.

Sans réponse efficace de la part des pouvoirs publics, Marseille s'enfoncé dans la violence, selon le média suisse "Blick". Un officier de la Brigade spécialisée de terrain au cours d'une opération contre le trafic de drogue, à Marseille, le 31 mars 2023.

Marseille et ses habitants se sont réveillés dans la stupeur, lundi 3 avril. Pendant la nuit, plusieurs fusillades dans la ville avaient fait trois morts et cinq blessés. Depuis plusieurs semaines, les médias vantaient la tenue des manifestations et le "peu de violences urbaines" sur place, comme le rappelle Blick. Mais selon le média suisse, Marseille laisse à nouveau voir son deuxième visage, celui d'"une ville à l'agonie, impuissante face aux règlements de comptes qui gangrènent ses quartiers, là où les trafiquants de drogue et les recruteurs de dealers mineurs règnent en maîtres".

Le portrait dressé est bien sombre. Le trafic de drogue, loin d'être un phénomène nouveau dans la deuxième ville de France, perdure et entraîne avec lui de fréquents épisodes meurtriers. Après la triple fusillade de dimanche, le nombre de décès liés à des règlements de compte s'élève à quatorze depuis le début de l'année.

### DES "QUASI-CARTELS"

"De la mairie aux éducateurs sociaux en passant par la police, l'absence de réponse est éloquent", écrit Blick.

La première adjointe de la ville, Samia Ghali, "une élue qui a grandi dans les quartiers nord", accuse d'ailleurs l'État de ne pas en faire assez pour la lutte contre la violence du trafic de drogue. En 2012 déjà, celle qui était alors sénatrice des XVe et XVIe arrondissements de Marseille avait demandé l'intervention de l'armée dans les "quartiers sensibles" de la ville.

En l'absence de réponse efficace, "les gangs sont devenus de quasi-cartels, qui tiennent non seulement les quartiers sur le plan géographique, mais aussi les routes des trafics, et des accès portuaires pour faire entrer le cannabis, la cocaïne ou l'héroïne". Fin janvier, la préfète de police des Bouches-du-Rhône dressait un portrait en demi-teinte de la lutte contre le trafic de drogue.

Le nombre de points de deal avait baissé, mais les saisies d'armes et les tentatives d'homicide étaient en augmentation.

ÉTATS-UNIS

# Deux élus exclus du Parlement du Tennessee pour avoir manifesté contre les armes

L'assemblée majoritairement républicaine de cet État américain a voté jeudi 6 avril l'exclusion "extraordinaire" de deux de ses membres. Ils avaient interrompu une séance pour réclamer une réforme du contrôle des armes à feu après une fusillade dans une école de Nashville.



Les élus Justin Pearson et Justin Jones lèvent le poing lors d'une manifestation à l'assemblée du Tennessee, qui leur a valu leur exclusion du Parlement de cet État américain jeudi 6 avril.

Les élus Justin Pearson et Justin Jones lèvent le poing lors d'une manifestation à l'assemblée du Tennessee, qui leur a valu leur exclusion du Parlement de cet État américain jeudi 6 avril. L'exclusion "spectaculaire", jeudi 6 avril, de deux élus démocrates du Parlement du Tennessee, fait vibrer la presse américaine. La séance était "extraordinaire et chargée d'émotion, marquée par des échanges tendus et ponctués de huées et de chants de spectateurs" à la Chambre des représentants de cet État américain, raconte CNN. Il aura fallu 7 heures de débats pour que l'assemblée vote l'exclusion de "deux députés noirs, mais rejette l'éviction de la troisième représentante" -

blanche. Les trois élus s'étaient mobilisés pour la restriction du port d'armes après la tuerie dans une école de Nashville qui avait fait six morts le 27 mars. Et même The Washington Post, qui n'est pas particulièrement marqué à gauche, y voit une façon pour les leaders républicains de "faire taire l'opposition".

### "ÉROSION DES IDÉAUX DÉMOCRATIQUES"

Selon des experts de la liberté d'expression que le quotidien a interrogés, du "Montana au Texas, en Floride et ailleurs", les républicains font en sorte "d'éroder les idéaux démocratiques du pays". Exclure deux représentants élus au prétexte qu'ils auraient troublé l'ordre public en manifestant dans l'enceinte de l'assemblée est "une version plus extrême" des tactiques du parti républicain, explique Jake Grumbach, professeur agrégé de sciences politiques à l'université de

Washington. Justin Jones et Justin Pearson, les deux représentants exclus, ainsi que la démocrate Gloria Johnson, qui a été sauvée d'une voix, et explique simplement qu'elle le doit à sa couleur de peau, "ont interrompu la session de la chambre des représentants pendant plusieurs minutes le 30 mars pour demander à leurs homologues républicains d'agir en matière de contrôle des armes à feu", rappelle The Wall Street Journal.

### "TROUBLE ET DÉSHONNEUR"

Les auteurs de troubles sont "les plus jeunes démocrates noirs de la chambre", constate le quotidien de Wall Street. Les républicains les accusaient d'avoir "sciemment et intentionnellement semé le trouble et le déshonneur à la Chambre des représentants". C'est "choquant, antidémocratique et sans précédent", a fustigé le président Joe Biden ven-

dredi 7 avril. Ajoutant sur Twitter : "Trois enfants et trois responsables abattus dans une énième tuerie de masse. Et sur quoi se focalisent les élus du parti républicain ? Punir des élus qui ont rejoint des milliers de manifestants pacifiques réclamant des mesures."

Cette exclusion est une mesure "extraordinairement punitive", qui n'a été appliquée que "trois fois depuis la guerre civile", constate The New York Times. Ce qui "menace d'enflammer davantage la rancœur partisane au sein d'un État profondément divisé", ajoute le quotidien de New York.

The Tennessean, le quotidien de Nashville, indique qu'"au moins 28 membres du conseil municipal de Nashville, qui compte 40 sièges, ont déclaré qu'ils avaient l'intention de reconduire l'ancien représentant expulsé Justin Jones, et de le renvoyer au Parlement du Tennessee"

Par CNN

## Cinéma : "Les Trois Mousquetaires", bien partis pour conquérir les spectateurs russes

Par **Courrier international**

Sorti cette semaine en France, le film de Martin Bourboulon est aussi sur les écrans de Russie depuis le 6 avril. La presse russe est prolixe au sujet de cette sortie dans un pays largement privé de productions occidentales depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, en février 2022. Le roi Louis XIII (Louis Garrel) face aux quatre mousquetaires dans la nouvelle adaptation de Martin Bourboulon : François Civil (d'Artagnan), Vincent Cassel (Athos), Romain Duris (Aramis) et Pio Marmaï (Porthos). Le roi Louis XIII (Louis Garrel) face aux quatre mousquetaires dans la nouvelle adaptation de Martin Bourboulon : François Civil (d'Artagnan), Vincent Cassel (Athos), Romain Duris (Aramis) et Pio Marmaï (Porthos). L'adaptation des Trois Mousquetaires par Martin Bourboulon, sortie en France le 5 avril, est également à l'affiche des cinémas de Russie actuellement. Et c'est un événement, les spectateurs russes étant largement sevrés de films étrangers (surtout occidentaux) depuis plus d'un an. Cette production française est la première de la société Pathé à retrou-

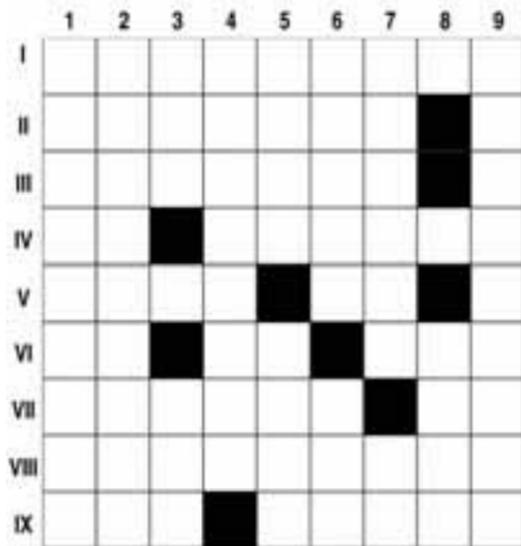
ver le chemin des salles russes depuis février 2022. Les films Pathé ont annoncé la reprise de leurs relations commerciales avec la Russie en novembre 2022. L'entreprise française avait stoppé sa collaboration avec les distributeurs russes après le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, ne maintenant des liens que pour les films livrés avant cette date. Aux Trois Mousquetaires devrait prochainement succéder sur les écrans russes Astérix et Obélix : l'empire du Milieu, réalisé par Guillaume Canet.

### UNE SAGA CINÉMATOGRAPHIQUE

Le célèbre roman de Dumas père est considéré comme un classique de la littérature dans la patrie de Tolstoï comme dans le reste du monde. C'est "l'une des œuvres littéraires le plus souvent portées à l'écran dans le monde", rappelle le quotidien Kommersant. Le premier film réalisé sur la base de cette histoire est britannique, et il date de 1898. Mais dès 1903, "les Français ont eux aussi saisi le potentiel cinématographique de ce patrimoine national", poursuit le journal, et Georges Méliès a tourné Les Mous-

quetaires de la reine. Depuis, les adaptations n'ont quasiment jamais cessé. Le site Bloknote.ru, qui défend les valeurs du "monde russe", précise qu'il y en a eu 150, en provenance de pays aussi différents que l'Australie, le Brésil, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, l'URSS, etc. Et de citer bon nombre d'entre elles, parmi lesquelles un téléfilm soviétique de 1978, d'Artagnan et les Trois Mousquetaires, réalisé par Gueorgui Jungwald-Khilkevitch, avec Mikhaïl Boïarski en d'Artagnan. Dans les années 1990-2000, la Russie a produit trois suites à l'adaptation soviétique. Le même site d'information rappelle qu'en France d'Artagnan a été interprété par Philippe Noiret en 1994 et par Gérard Depardieu en 2002. Il exhume par ailleurs de l'histoire culturelle de l'espace postsoviétique une information cocasse : en 2004, l'acteur qui jouait le rôle de d'Artagnan dans la comédie musicale russo-ukrainienne Les Trois Mousquetaires, réalisée par Tina Barkalaïa, n'était autre que... le futur président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky. Quant à la nouvelle unité de CRS envoyée par le ministre de l'Intérieur depuis les trois décès, elle "ne fait pas illusion", selon ce chroniqueur de Blick

# Mots Croisés



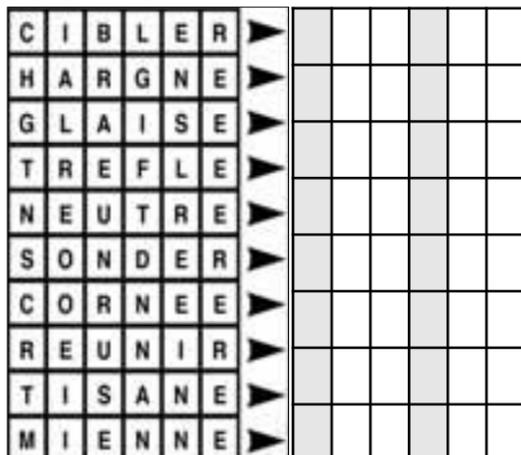
**HORizontalement**

I. Permutation. II. Ça fait mauvaise impression. III. L'enfer du Gl. IV. Argent. Barrent. V. Démentis. Etain. VI. Con sur les bords. Drame oriental. Un proche. VII. Tira la langue. L'opinion. VIII. Ductile. IX. Sans eau. Saule.

**VERTICALEMENT**

1. Parties remises. 2. Excentrique. 3. Aurochs. Etendue d'eau. 4. Vespasienne. 5. Volcan. Prénom allemand. 6. Changeais de timbre. Planche. 7. Conduisit. Mesure l'intelligence. 8. Grimace. 9. Se déplacer à pas de souris.

# Anagrammes



TROUVEZ LES ANAGRAMMES DES 10 MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE POUR FORMER VERTICALEMENT DANS LA GRILLE DE DROITE LE NOM DE DEUX MASSIFS MONTAGNEUX DANS LES ALPES FRANÇAISES.

**SOLUTION DES MOTS CROISÉS • N°14**

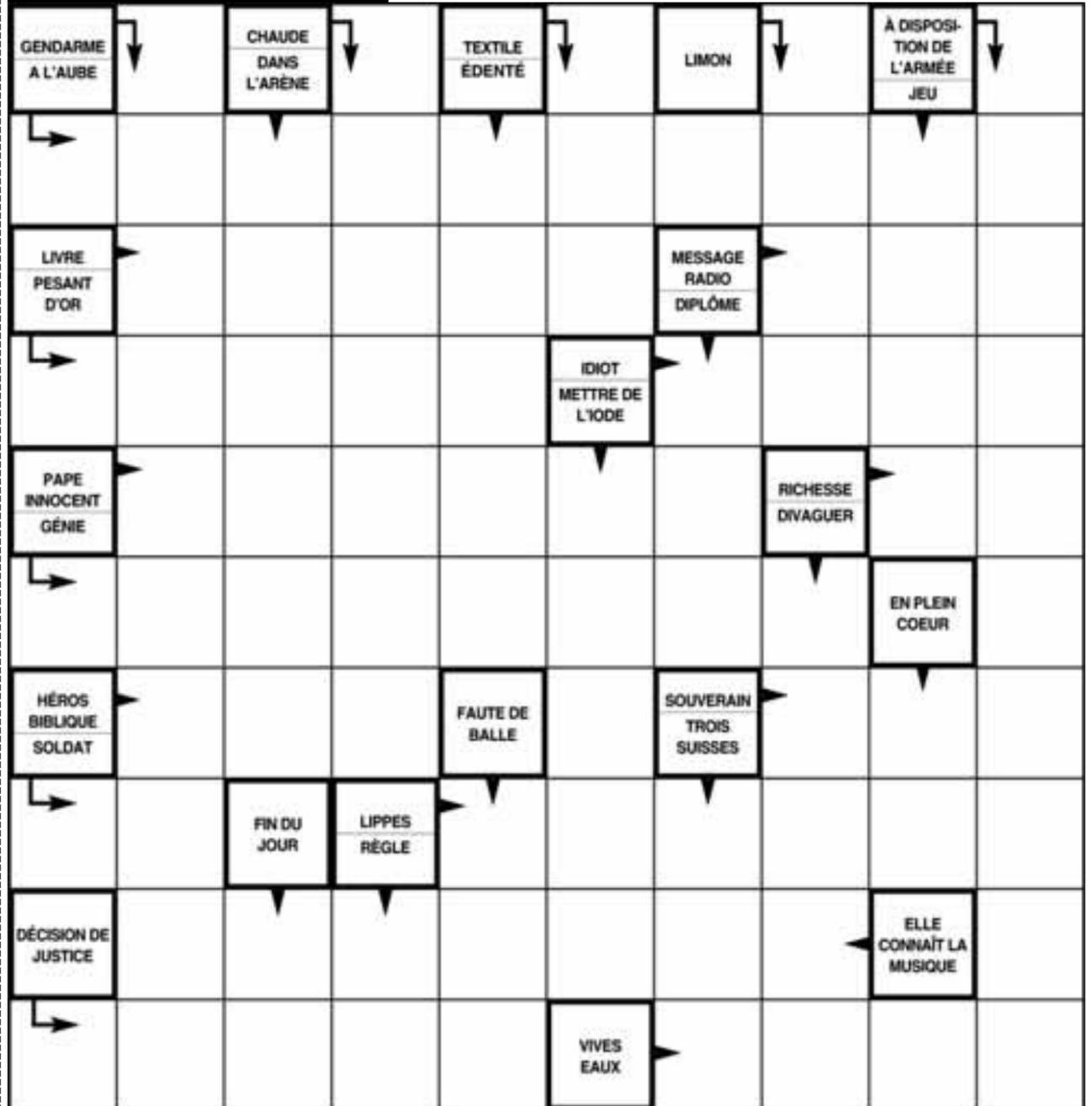
**HORizontalement**

I. Aiguebelette. Paladru. II. Loutre. Alu. Saisies. III. Ericacees. Ve. Tr. Bi. IV. Ecrins. Em. Maori. Oman. V. Rail. Cret. Nirvana. VI. Tv. Lachenal. Narrent. VII. Vanoise. Trireme. Fier. VIII. Ile. Earl. Ino. Est. Ena. IX. Lemman. Ivan. Sansabris. X. Ortie. Lege. Tera. As. XI. Er. Ce. Alla. Euh. XII. Ensanglantée. Engins. XIII. Cv. Iena. Utes. XIV. Hautecombe. Grasse. XV. Arcalod. Ace. Obei. Arc. XVI. Md. Mil. Iseran. Sbire. XVII. Miolans. Roussette. XVIII. Epierrez. Eros. Au. XIX. Roc. Etui. Entamee. Foi. XX. Yuans. Rousseau. Tomme.

**VERTICALEMENT**

1. Albertville. Chambery. 2. Io. Cavale. Revard. Pou. 3. Gueri. Nemo. Uc. Mica. 4. Utrillo. Arcs. Tamie. 5. Erin. Aient. Ameliores. 6. Becc. Csa. Inn. Collet. 7. Cherie. Od. Azur. 8. Lacere. Lv. Clam. In. Io. 9. Element. Alea. Basse. 10. Tue. Tarine. Niece. Res. 11. Sm. Lin. Gate. Errons. 12. Es. An. Roselend. Aoste. 13. Avoine. Lea. Onu. Aa. 14. Pierramenta. Gb. Samu. 15. As. Ivresse. Eure. Sue. 16. Lit. Ar. Tarentaise. Et. 17. Aeronf. Bauges. Bts. 18. Ds. Manier. Hissait. Fm. 19. Ba. Tenia. Erre. Om. 20. Ugine. Rassise. Ce. Vie.

# Les mots fléchés



# MOTS MÊLÉS N° 14

ALPAGE	REMONTÉE	SOMMET	TOURISME
ALPES	ROCHEUSES	TÉLÉPHÉRIQUE	TRANSAT
ALPINISME	SIERRA	TERTRE	TREKKING

L	S	P	I	S	T	E	E	D	A	L	A	C	S	E	E
E	O	A	E	X	M	E	E	A	M	A	R	O	N	A	P
G	M	P	U	G	O	G	E	T	R	A	N	S	A	T	S
E	M	L	Q	L	N	A	N	E	T	T	O	E	R	E	E
D	E	O	I	A	T	P	N	M	E	A	I	T	C	R	D
A	T	M	R	C	A	L	O	S	L	M	S	T	A	T	N
C	A	B	E	I	G	A	D	I	A	A	N	E	M	R	A
S	L	A	H	E	N	R	N	R	H	S	E	U	P	E	H
A	P	L	P	R	E	M	A	U	C	S	C	Q	I	K	I
C	I	I	E	O	R	O	R	O	D	I	S	A	N	K	M
A	N	S	L	F	O	R	E	T	I	F	A	R	G	I	A
R	I	A	E	C	A	N	Y	O	N	I	N	G	N	N	L
R	S	G	T	E	D	U	T	I	T	L	A	E	A	G	A
E	M	E	I	R	R	E	M	O	N	T	E	E	I	E	Y
I	E	S	E	P	L	A	E	V	E	R	E	S	T	G	A
S	N	A	S	I	O	R	O	C	H	E	U	S	E	S	E

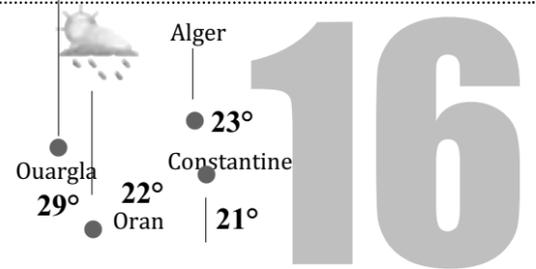
## DOUANES

# SAISIE DE PLUS DE 11 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES À EL-OUED

Les services des Douanes ont mis en échec, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, une tentative de contrebande de 11.250 comprimés psychotropes à El-Oued, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). « Dans le

cadre de la coordination entre les brigades douanières opérationnelles et les différents corps sécuritaires, les éléments de la brigade polyvalente de Still relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes d'El-Oued (Direction régionale des douanes d'Ouargla),

ont mis en échec, à la suite d'une opération effectuée en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, une tentative de contrebande de 11.250 comprimés psychotropes +Prégabaline 300 mg+ », précise la même source.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:53	12:51	16:26	19:13	20:38

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 9 AVRIL 2023 // N°532 // PRIX 20 DA

ELLE SERA PLEINEMENT DÉPLOYÉE AU COURS DU DEUXIÈME SEMESTRE 2023

## Première application gratuite dédiée aux marchés publics

**La Caisse de garantie des marchés publics (CGMP) œuvre à étendre son champ d'activité et sa présence au niveau national avec l'objectif de s'ériger en pôle d'information, d'étude et d'analyse sur les marchés publics...**



Le directeur général de la Caisse de garantie des marchés publics (CGMP), Oualid Nasri, a annoncé que la première application gratuite dédiée aux marchés publics sera mise en place au deuxième semestre de 2023. Dans une déclaration à l'APS, il a souligné que l'application dont il est question est destinée aux parties intéressées et aux partenaires économiques. Et qu'elle devrait permettre, entre autres, de consulter les projets, de s'enregistrer en ligne, de télécharger des documents, d'ouvrir un compte et de consulter les sommes dues. Selon Nasri, la

Caisse de garantie des marchés publics s'emploie "actuellement" à développer son site Web, qui permet aux différentes entreprises souhaitant bénéficier des différents produits proposés par l'établissement de prendre connaissance de toutes les conditions et pièces nécessaires à la constitution d'un dossier qui sera étudié à distance, a fait savoir le responsable. Et d'expliquer que grâce à cela, les entreprises n'ont pas à se rendre aux directions et antennes de la caisse, sauf en cas d'acceptation du dossier pour la signature des contrats", poursuivant

que le CGMP s'oriente, dès cette année, vers de "nouveaux horizons" et une vision d'avenir basée sur des moyens et des méthodes modernes, en vue d'élargir sa part de marché, qui, dit-il, est autour de 20% actuellement, et ce, à travers notamment l'utilisation d'un système de gestion numérique de toutes les affaires internes et externes de l'établissement. De plus, la caisse œuvre à étendre son champ d'activité et sa présence au niveau national avec l'objectif de s'ériger en pôle d'information, d'étude et d'analyse sur les marchés publics. L'établis-

sement s'emploie également à élargir sa gamme de produits, constituée actuellement de six cautions et de deux types d'avances de trésorerie, en vue de faciliter la réalisation financière des marchés publics. Concernant le bilan de la caisse, Oualid Nasri a fait savoir que cette institution publique à caractère industriel et commercial (EPIC) a octroyé aux entreprises bénéficiaires de projets publics depuis sa création en 1998 à fin 2022, près de 65.000 cautions d'une valeur de 936 MDS DA. "De 2006 à fin 2022, la caisse a octroyé également près de 10.000 avances financières aux projets de développement de l'ordre de 236 MDS DA", a-t-il développé, ajoutant que son établissement traitait avec plus de 7000 entreprises dont 80% du secteur privé. Il a fait savoir que ces entreprises œuvrent à la réalisation de projets dans différents secteurs tels que le bâtiment et les travaux publics, l'hydraulique et les transports tout en assurant les services liés à ces secteurs.

**L'AMBASSADEUR DE CHINE À ALGER : «L'ALGÉRIE EST UN ALLIÉ STRATÉGIQUE DE LA CHINE»**

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani, a reçu l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, avec lequel il a évoqué les relations historiques solides entre les deux pays, a indiqué un communiqué du Conseil. La rencontre a permis aux deux parties d'évoquer les relations historiques solides entre l'Algérie et la Chine», précise le communiqué. A ce propos, Zaâlani a affirmé que «l'Algérie qui partage avec la Chine plusieurs positions sur des questions importantes, joue un rôle pivot en sa qualité de membre du Conseil onusien des droits de l'homme, en faveur des causes justes et du principe du droit des peuples à l'autodétermination». Les deux parties ont également discuté de «la vision commune de leurs pays respectifs en matière de réalisation du développement durable sur la base du principe participatif et selon l'approche qui affirme que l'individu doit s'acquitter de ses devoirs envers les autres», considérant que «la priorité pour les deux pays amis, l'Algérie et la Chine, est de réaliser le développement durable pour jouir du droit à une vie digne». L'accent a été mis, lors de cette rencontre, sur «la nécessité d'approfondir le partenariat et d'échanger les expériences dans le domaine des droits de l'homme entre le CNDH en Algérie, la Fondation des droits de l'homme et l'Institut de recherche en matière de droits de l'homme en Chine». Dans le même sillage, l'ambassadeur de Chine a affirmé que l'Algérie était «un pôle important dans le continent africain et un allié stratégique de la Chine dans la région», relevant la nécessité d'établir «tous les aspects de la coopération conformément à cette approche».

R.N.

## CYBERCRIMINALITÉ

### CHANEGRIHA MET EN GARDE CONTRE LES ORGANISATIONS SUBVERSIVES

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a mis en garde contre les organisations subversives qui exploitent les nouvelles technologies à des fins d'espionnage et de sabotage. En visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale, le général d'armée Saïd Chanegriha a affirmé dans une allocution d'orientation, que ces organisations « visent à créer un état de blocage et de chaos ». Dans une récente déclaration, Saïd Chanegriha a relevé que les sites et applications des réseaux sociaux sont devenus une tribune pour des réseaux du crime organisé, connus pour leur hostilité et leur haine envers l'Etat algérien, et qui ne cessent de mener des

campagnes subversives afin de déstabiliser notre pays et semer la zizanie entre les fils du même peuple. Aussi a-t-il mis l'accent sur la mobilisation pour riposter et faire face à l'ensemble des campagnes médiatiques et des plans hostiles. Le général d'armée Saïd Chanegriha a rappelé les missions régaliennes de la Gendarmerie nationale, notamment le maintien de la sécurité publique, la protection des personnes et des biens, la liberté de circulation et la lutte contre le crime organisé. Par ailleurs, le chef d'état-major de l'ANP a mis en avant les progrès réalisés par ce corps républicain en matière d'acquisition de technologies de pointe liées aux preuves médico-légales, en plus de la sécurité des frontières terrestres et de la surveillance de tout ce qui porterait atteinte à la sécurité et à la sûreté du territoire national, à l'instar de l'immigration clandestine, le narcotrafic et le crime organisé.

R.N.

### CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION AU COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES ET DE LA BASE NAVALE D'ALGER

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué jeudi dernier une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces navales et de la Base navale d'Alger, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de ses visites d'inspection aux différentes composantes de l'ANP, durant le mois sacré de Ramadhan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a effectué, ce jeudi 6 avril 2023, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces navales, où il a rencontré les cadres et les personnels y exerçant, avant de procéder, au niveau de la Base navale d'Alger, à l'inauguration du patrouilleur de

haute mer +El-Moutassadi+, qui vient conforter la flotte navale algérienne", précise la même source. Cette visite a été entamée depuis le Commandement des Forces navales, où après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-Major Mahfoud Benmeddah, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr et héros Souidani Boudjema, dont le siège du Commandement porte son nom, et déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada. Le Général d'Armée a prononcé, par la suite, une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à travers l'ensemble des écoles et unités des Forces navales.

R.N.